

INDIGNE

hebdomadaire de la ligue communiste

RENAULT, PEUGEOT, SAVIEM...



**ECHEC AU
PATRONAT !**

échec au patronat!

« L'agitation sociale risque de prendre un rythme permanent à l'italienne... », « Le printemps chaud avance, la CGT et les gauchistes multiplient les perturbations sociales... », titrait lundi le quotidien patronal *Les Echos*. Le secrétaire de FO, Bergeron, se demande avec angoisse « si nous ne sommes pas sur une poudrière ». Et chacun de s'interroger sur l'ampleur du phénomène.

Une fois terminé le mini-suspens électoral, restait la réalité quotidienne. Et pour beaucoup de travailleurs, il n'était par raisonnablement pensable que les choses puissent rester jour après jour, pendant plusieurs années encore, ce qu'elles sont. Le pouvoir a senti le vent... trop tard ; les propos apitoyés de Pompidou et Messmer sur le sort des OS n'avaient guère de chances de détourner leur colère. Déjà, au cœur de la lutte en 71, les OS sont partis en lutte les premiers. Beaucoup sont immigrés. Le patronat comptait sur eux pour accepter sans rechigner les tâches les plus ingrates ; il comptait sur leur docilité pour faire pression sur les salaires et les conditions de travail des autres ouvriers.

Comme ils se sont mobilisés déjà contre les conditions inhumaines de logement, les OS, à Renault comme à Gelbon à Montpellier remettent en cause leurs conditions de travail. Réaction en chaîne logique : après les OS de l'île Seguin, ce sont les professionnels de Sandouville qui réclament une révision de leur classification.

Le second phénomène qui, avec l'entrée en lutte des OS, retient l'attention, c'est la propagation de nouvelles méthodes d'action. Pour justifier le lock-out, la direction de la Régie Renault explique que les grèves-bouchons minoritaires se succèdent, paralysant l'usine, sans que la masse des travailleurs soit en grève. L'hebdomadaire patronal *Entreprise* redoute une extension du phénomène et s'indigne : « Les grèves thromboses (bouchons), chez Michelin à l'atelier ORK ou aujourd'hui dans l'île Seguin sont, elles aussi, porteuses de nouvelles menaces pour les règles du jeu de la démocratie libérale ».

Pourtant, il ne s'agit encore que d'une forme spontanée de la lutte. En Italie, les travailleurs, instruits par l'expérience, utilisent maintenant consciemment une tactique de grèves-bouchons articulées leur permettant de faire payer le prix fort aux patrons sans que la masse du personnel puisse être considérée comme gréviste. Ils ont même trouvé des noms imagés pour ces formes de grèves : *grève en damier* ou *grève-hoquet*.

Mais le fait décisif dans la situation présente, c'est que les tentatives de division de la classe ouvrière ont échoué. On pouvait craindre que des leçons différentes ou contradictoires soient tirées des élections. Que certains, déçus, se contentent d'attendre les prochaines ; que d'autres, exaspérés, veuillent en découdre sur le champ. La direction de la Régie Renault a spéculé sur ces divisions en lockoutant l'île Seguin, en essayant de dresser les ouvriers contre les 400 grévistes du 12. Il n'en n'a rien été : les lockoutés ont attendu la reprise pour prendre le relai en exigeant le paiement intégral des heures de lock-out. A Sandouville, où quelques dizaines de grévistes ont paralysé l'usine en occupant la centrale qui en est le centre névralgique, à Flins lockouté, la direction n'a pas réussi à susciter l'indignation contre les grévistes.

Cela est dû en partie au fait, qu'après les élections, les syndicats, soucieux de ne pas se couper complètement des travailleurs combattifs n'ont en général pas désavoué les grévistes. Cette attitude prudente évite dans l'immédiat que le fossé se creuse davantage entre les jeunes travailleurs ou les immigrés révoltés et les militants syndicalistes, entre les OS et les professionnels.

Face au développement des luttes ouvrières, le patronat adopte une position qui frise la provocation. Agression des grévistes par un commando-maison à Peugeot-Saint-Etienne, mise en place de piquets patronaux à Renault-Flins pour garder l'usine lockoutée, séquestration ou enlèvement de candidats délégués à Citroën...

Il ne s'agit pas de bavures.

Le conseil exécutif du CNPF, a adopté une position dure sur tous les points. Le patronat se sent menacé par la mobilisation ouvrière dans un moment difficile. Il rappelle que les investissements ont moins progressé de 71 à 73 qu'en 70. Il exige du gouvernement l'abandon des contrats anti-hausse et la totale liberté des prix. Il s'oppose aux empiètements sur la souveraineté patronale que pourrait constituer la législation sur les licenciements.

L'insolence du gouvernement est du même ordre. Le nouveau ministre du Travail, Gorse, se tait. Mieux, malgré le sérieux de la situation, il a refusé ce mercredi de recevoir les délégations syndicales de Renault sous prétexte qu'elles n'avaient pas pris rendez-vous à temps.

Au moment où s'approchent des négociations serrées entre les grands pays capitalistes, la bourgeoisie française est prête à une grande fermeté pour payer la paix sociale au moindre prix.

L'épreuve de force sera dure. Les travailleurs ont besoin de toute leur force. Solidarité, unité, démocratie ouvrières en sont le ciment indispensable. Puisqu'on parle de situation « à l'italienne », et puisque le patronat promène par le pays des bandes de nervis appointés (jadis le gouvernement parlait de gauchistes itinérants, il semble que les itinérants soient aujourd'hui du côté des patrons) les travailleurs devront protéger leurs luttes en développant les piquets de grève, les piquets de soutien mutuel, en organisant l'auto-défense ouvrière.

Pour éviter la jonction entre les luttes de la jeunesse et les luttes ouvrières, le régime franquiste vient de repousser au 4 mai la rentrée scolaire en Catalogne. Fontanet n'a pas osé faire de même. Dorénavant et déjà, travailleurs, étudiants et lycéens ont rendez-vous le premier mai. Et peut-être avant.

D. Bensaïd
18.4.1973

Sommaire

- page 3
Tordjman :
UNE AFFAIRE EXEMPLAIRE.
 - page 4 et 5
«SOLDATS DU FEU !
ROMPEZ LES RANGS !»
 - page 6
POUR LA LIBERTE DE
L'AVORTEMENT.
 - page 7
RENAULT :
Ils sont des milliers en lutte !
 - page 8 et 9
PEUGEOT-CITROEN
contre les bandes armées du capital.
 - page 10
Echos des luttes.
 - page 11
Grève des dockers de
Danvers et de Gand :
«BOYCOTTEZ CES BATEAUX !!»
 - page 12
Education Nationale.
28 ENSEIGNANTS INCULPES.
 - page 13
MOYEN-ORIENT :
L'opération
colère divine.
 - page 14
INDOCHINE :
Mobilisation le 12 Mai
à Milan.
 - page 15
ITALIE :
«La stratégie de Tension».
 - page 16
ESPAGNE :
«On demande du pain
on nous répond avec des balles.»
- AIGON : les prisonniers.
Document FSI Numéro 6.

NOUVELLES BROCHURES

SAIGON : les prisonniers
Document FSI, N. 6.

Solidarité Indochine N. 10.
* 12 Mai à Milan, l'Europe
anti-impérialiste
avec l'Indochine.
* Cambodge : avant poste de
la résistance indochinoise.

* Briser l'enfer concentrationnaire
sud vietnamien.
* Quand Nixon et Thieu prennent
les accords pour un chiffon de papier.

Paul Allès
(Ligue Occitane)

L'Occitanie
&
la lutte des classes



Cahiers de la Découverte / Montpellier

Bordeaux : ECHEC A MARCELLIN

Parallèlement à la répression brutale, la police de Marcellin utilise des procédés plus subtiles : pénétrer, connaître de « l'intérieur » les organisations révolutionnaires, a de tous temps été le rêve des ministres-flics. Et la police française n'échappe pas à cette règle : étudiants-flics, prolos-flics, flics-flics se sont pressés aux portes des organisations. Et il ne fait pas de doute qu'un certain nombre sont entrés. Que faire alors ? Les révolutionnaires ont deux moyens de se défendre.

Le premier tient au fonctionnement même de leur organisation et au respect permanent des règles élémentaires de sécurité, qui font qu'un « mouchard » implanté et non encore démasqué ne pourra faire qu'un minimum de dégâts. Le deuxième est un travail permanent, organisé, conscient (et non hystérique) de dépistage des « situations douteuses ». Nos camarades de Bordeaux viennent d'en prouver l'efficacité.

En septembre 72, le comité FSI-Campus accueillait un certain PEDEMONTTE Henri, se disant ingénieur chez IBM et fort désireux de participer aux activités de soutien à la révolution indochinoise. Jusqu'en janvier 73, avec une efficacité relative et une maladresse certaine, il mena son travail propre : après avoir eu en main le fichier de son comité FSI et proposé fort souvent aux militants de les raccompagner chez eux, il éveilla suffisamment de soupçons, pour que les militants de la Ligue Communiste décident de l'interroger de près. C'est au cours de cet interrogatoire qu'il avoua être inspecteur



M^r Pedemonte, côté cour et côté jardin ...

des Renseignements Généraux, chargé par ses supérieurs de recueillir des renseignements sur le FSI et la Ligue. Mieux : les papiers qu'il avait sur lui étaient si grossièrement trafiqués que, sur sa carte grise, les mots barrés d'un gros trait noir ressortent à la lumière rasante et qu'on peut y lire : officier de police adjoint !

Il s'agit, aussi bien sur le plan de l'activité du bonhomme que sur celui de la falsification de ses papiers (punie par la loi, non ?) d'un très mauvais travail du Ministère de l'intérieur. Mais que cela ne rassure personne : il y a d'autres falsificateurs plus habiles, il y a d'autres « mouches » plus subtiles...

Quant au sieur PEDEMONTTE, cheveux longs ou cheveux courts, sa carrière d'indicateur semble bien terminée...

F. Lœilleton

Sabotage

Les flics ne sont pas seuls, à Bordeaux comme ailleurs. Dans la nuit du 26 mars, les voitures de Yves Peyrou, candidat LC aux élections et de plusieurs de ses camarades, ont été soigneusement sabotées et le méfait signé « cercles contre-révolutionnaires ».

Cette action purement fasciste n'étonnera personne. Mais une question est intéressante : qui renseigne les nerfs sur les militants révolutionnaires ?

Des papiers grossièrement falsifiés....

F		CERTIFICAT D'IMMATRICULATION			
1992 CH 33	19 10 71 HL	18 B 69	1992 CH 33		
PEDEMONTTE HENRI		ETUDIANT			
AV. DE LA REPUBLIQUE		PORTETS			
VP	SIMCA	D	B	3 2	52 55
C1		E	SS	6	5
		1992 CH 33			
F. ARRIGHI					

affaire Tordjman (Nice)

une affaire exemplaire...

Le 5 avril, notre camarade Philippe Tordjman était arrêté lors d'une manifestation à Nice. Le soir même, le commissaire de police portait plainte — sans preuve aucune — contre lui pour rébellion, coups et blessures etc...

Le 6 au matin, le juge d'instruction prenait contre lui une ordonnance de placement sous contrôle judiciaire, qui implique pour lui, jusqu'à son procès (qui peut avoir lieu dans un an ou plus) :

- interdiction de quitter les Alpes-maritimes
- interdiction de fréquenter lycées et facultés

de Nice (sauf celle où il est étudiant)

— obligation de passer une fois par semaine au Commissariat.

C'est le premier militant politique frappé par la loi votée en 1970 et quasiment passée inaperçue alors. Nous disions (Rouge No 67 du 8 juin 1970) que cette loi deviendrait un jour une arme efficace contre les révolutionnaires : Tordjman, militant politique interdit de séjour dans les facultés et les lycées, c'est légal, certes, mais c'est sans rapport avec son inculpation (rébellion et outrage à agents) et surtout, c'est presque pour

lui une impossibilité de continuer à militer. Le juge n'a pas à rendre compte de sa décision, il n'a pas à la motiver et si le jugement, plus tard, se traduit par un non-lieu, on ne peut pas revenir sur des mois et des mois d'interdiction d'activité politique : il suffit d'un faux témoignage et d'un juge approprié pour que n'importe quel militant soit mis aujourd'hui dans l'impossibilité de militer ou de s'organiser. Voyez la loi. Ce que nous en disions en juin 70 commence à se concrétiser aujourd'hui.

F. Lœilleton

ROUGE No 67 8 juin 1970

Tout cela pour en arriver à ce texte incroyable : un juge d'instruction, qui reçoit ses ordres du Parquet, peut inculper n'importe qui n'importe quand. Seul le Tribunal pourra rendre une condamnation, ou ordonner la relaxe. Mais en attendant le Jugement, pendant une période qui peut atteindre QUATRE MOIS, le juge, sans avoir à en référer à quiconque, pourra placer le prévenu sous CONTROLE JUDICIAIRE, ainsi défini :

DU CONTROLE JUDICIAIRE

« Art. 138. — Le contrôle judiciaire astreint l'inculpé à se soumettre, selon la décision du juge d'instruction, à une ou plusieurs des obligations ci-après énumérées :

- « 1° ne pas sortir des limites territoriales déterminées par le juge d'instruction ;
- « 2° ne s'absenter de son domicile ou de la résidence fixée par le juge d'instruction qu'aux heures et conditions et pour motifs déterminés par ce magistrat ;
- « 3° ne pas se rendre en certains lieux ou ne se rendre que dans les lieux déterminés par le juge d'instruction ;
- « 4° informer le juge d'instruction de tout déplacement au-delà de limites déterminées ;
- « 5° se présenter périodiquement soit au parquet du procureur de la République, soit à une mairie, soit à un service de police ou à une brigade de gendarmerie ;
- « 6° répondre aux convocations de toute autorité ou

de toute personne qualifiée désignée par le juge d'instruction et se soumettre, le cas échéant, aux mesures de contrôle portant sur ses activités professionnelles ou sur son assiduité à un enseignement ;

« 7° remettre soit au greffe, soit à un service de police ou à une brigade de gendarmerie tous documents justificatifs de l'identité et notamment le passeport, en échange d'un récépissé valant justification de l'identité ;

« 8° s'abstenir de conduire tous les véhicules ou certains véhicules et, le cas échéant, remettre son permis de conduire dans les conditions prévues au 7° ;

« 9° s'abstenir de recevoir ou de rencontrer certaines personnes spécialement désignées par le juge d'instruction, notamment les coïnculpés, témoins ou victimes de l'infraction, ainsi que d'entrer en relation avec elles, de quelque façon que ce soit ;

« 10° se soumettre à des mesures d'examen, de traitement ou de soins, même sous le régime de l'hospitalisation, notamment aux fins de désintoxication ;

« 11° fournir un cautionnement dont le montant et les délais de versement, en une ou plusieurs fois, sont fixés par le juge d'instruction, compte tenu notamment des ressources de l'inculpé ;

« 12° ne pas se livrer à certaines activités professionnelles lorsque l'infraction a été commise dans l'exercice de ces activités et lorsqu'il est à redouter qu'une nouvelle infraction soit commise.

Le juge décidera seul du nombre d'obligations auquel sera soumis le « prévenu ». Il pourra en rajouter ou en soustraire à sa guise. SANS AVOIR A EN RENDRE COMP-

TE. On croit rêver, mais ce n'est pas du rêve. On croit que les « organisations démocratiques » vont se battre contre cette loi. Mais les parlementaires, du P.C.F. ont participé, sans rompre, sans crier au scandale, à la commission qui élaborait cette loi scélérate. Ceux qui se sont élevés contre la première ont visiblement refusé de faire le lien avec la seconde. Et pourtant...

UNE VISION MARCELLINESQUE

Et pourtant le tableau est maintenant complet. Toute idée qui ne peut pas s'exprimer n'est plus une idée politique. Toute expression politique (affiche, tract, réunion, manifestation, presse — avec le précédent du procès Le Dantec — ou même organisation) peuvent tomber, quand bon le semblera à la police, sous le coup de la Loi sur les « nouvelles formes de délinquance ». C'est un premier pas. Mais les individus arrêtés, qu'en faire ? Les emprisonner tous n'est ni possible ni politiquement astucieux. Ce qui l'est (astucieux) c'est de leur interdire de s'organiser à nouveau, et cela en les plaçant sous contrôle judiciaire et en établissant diversement les obligations. A terme, cela veut dire l'interdiction légale de toute vie politique en France.

Bien sûr, une loi, fut-elle la plus sévère, n'est rien en dehors du contexte social. Et si le contexte n'est pas favorable, aujourd'hui, à une répression massive, il peut le devenir. Le gouvernement s'emploie à le préparer. Si le rapport de forces n'est pas favorable totalement à la bourgeoisie, la Loi, elle, est prête.

« Soldats du feu »

Le « Libre Colloque des Pompiers de Paris » écrivait, le 17 février 1973, à la Ligue Communiste, la lettre ouverte publiée ci-dessous. Les aléas et les mobilisations de la campagne électorale firent qu'il nous fut impossible d'y répondre immédiatement. Les aléas et les embarras de la poste en France capitaliste firent ensuite qu'une première réponse de la Ligue Communiste n'est jamais parvenue aux pompiers intéressés. Une deuxième lettre ayant été envoyée par ailleurs et des contacts directs ayant été pris à ce jour, il nous a semblé préférable de publier dans Rouge, dans l'intérêt même du débat, non pas une réponse conjoncturelle, mais plutôt un article de fond sur le problème des services de sécurité et de leur militarisation actuelle.

« N'y a-t-il pas incompatibilité entre le métier des armes et celui de pompier ? »

LIBRE COLLOQUE DES
POMPIERS DE FRANCE

Paris le 17 février 1973

Lettre ouverte à Monsieur

Le Premier Secrétaire

de la Ligue Communiste
Jean-Jacques LUBRINA

Monsieur le Premier Secrétaire,

Vous n'ignorez pas que pour résoudre les problèmes de la sécurité en France et par la même occasion celui de la contestation qui commence à naître chez les pompiers de province, Monsieur Messmer a fait étudier et mettre au point un projet de militarisation du corps de Sapeurs-Pompiers.

Notre association s'inquiète de tels projets et des conséquences qui pourraient en résulter s'ils étaient mis en application.

La brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris est l'exemple de cette militarisation. Elle appartient à la fois à la Défense Nationale et à la Protection Civile, mais elle est avant tout un service public.

La situation de cette institution, commandée d'une part par le ministre de la Défense Nationale et d'autre part par le Préfet de Police, la place dans une situation des plus ambiguës.

Plusieurs fois, nous avons posé le problème des pompiers militaires aux militants des différentes formations politiques de gauche. A chaque fois, ils ont été très surpris du statut très particulier dont les pompiers de la capitale sont l'objet.

Les réponses apportées n'ont guère été jusque là satisfaisantes.

De toute évidence, ces militants ont été surpris par leur propre manque d'informations.

Une telle méconnaissance de ce problème nous oblige à vous poser le problème de fond.

L'actuel Premier Ministre prétend qu'il n'y a de bons pompiers que les pompiers militaires.

Il y a en effet 14 500 pompiers professionnels en France. Sur ces 14 500, environ 7 500 sont militaires à Paris où ils assurent la sécurité des dix millions de

personnes habitant la région parisienne. Comment font alors les 7000 autres pour assurer celle de presque toutes les grandes villes de France ?

Ce qui est sûr c'est que, comme tout soldat, les sapeurs militaires ne coûtent pas grand chose et n'ont aucun droit de réclamation.

Même s'ils sont présents aux monuments aux morts sous un uniforme, les pompiers de province sont civils. Par le biais de leurs syndicats ou des formations politiques, ils ont au moins la possibilité de faire connaître leurs problèmes, leurs revendications même si cela est illusoire, puisque nos dirigeants actuels continuent de les payer en fortes poignées de mains bien serrées et en décorations. En fait, il est difficilement concevable que les pompiers se mettent en grève et se croisent les bras devant l'incendie. Les autorités savent bien qu'ils ne franchiront jamais ce pas et que par conséquent elles peuvent continuer de spéculer sur leur sens du devoir.

Par ailleurs, l'image traditionnelle du pompier en France veut qu'il soit l'ami de la bouteille, des fêtes et le préposé au folklore arrosant plusieurs fois l'an la Sainte Barbe. La réalité est bien différente : 80 heures de travail par semaine pour ceux qui ne sont pas logés en caserne et 112 heures pour les autres... 28 heures supplémentaires le prix de son logement en dortoir où la nuit ils doivent intervenir autant de fois que les circonstances l'exigent.

Les pompiers de Paris sont ceux qui souffrent le plus de la spéculation dont cette catégorie sociale est l'objet et qui les transforme en institution charitable. Mais on ne parle jamais d'eux car cela reviendrait à mettre en cause l'armée.

Les premiers pompiers de Paris étaient des moines. En fait, cela n'a pas tellement changé puisqu'on continue de leur imposer 112 heures, parfois 130 heures de service par semaine, un emploi à temps plein en quelque sorte... Quant à leurs casernes, véritables monastères laïcs, elles figurent parmi les édifices les plus sinistres de Paris. Et à l'abri de leurs murs règnent de tristes réalités : des suicides et la discipline la plus archaïque.

Les réformes de Napoléon transformèrent cette institution en force

armée qui peut être récupérée, l'histoire l'a montré, à tout moment à des fins politiques. Au-delà des effets des questions matérielles, apparaît tout le problème que pose une institution qui obéit à la fois au Ministre de la Défense Nationale et au Préfet de Police.

Théoriquement « soldat du feu », sous ce statut leur rôle fut tout autant de réprimer par les armes les insurgés de 1830, 1848... que de participer à toutes les guerres depuis le siège de Sébastopol jusqu'à la guerre d'Algérie pour les officiers, que certains n'ont pas manqué de continuer au cours d'interventions dans les bidonvilles. Il ne faut pas non plus perdre de vue que certains cadres de ce corps, qui sont exclusivement recrutés dans l'armée de terre, ont tenté de se rebeller contre l'autorité. On a vu lors du putsch d'avril 61 certains officiers des pompiers de Paris laisser leur tenue bleu marine pour revêtir la tenue kaki ou léopard des « paras » pour rappeler leur appartenance à l'armée et marquer leur soutien aux colonels d'Alger. De leur côté, les sapeurs devaient surveiller les armes afin qu'elles ne soient pas remises à l'OAS.

N'a-t-il pas été question de se servir des armes en mai 68 chez les pompiers de Paris ? Qu'auraient fait les sapeurs si leurs chefs leur avaient commandé de tirer sur les manifestants, dans le cas où les événements auraient pris une plus grande dimension ?

Le général Férauge, alors colonel, ne préparait-il pas ses troupes à la répression en mai-juin de cette même année à l'Ecole d'Application du Génie d'Anger, alors qu'il commandait en cette période des militaires de carrière ? Savait-il ou plutôt savait-on qu'il serait quelques années plus tard à la tête d'une unité de sauveteurs ? N'y a-t-il pas incompatibilité entre le métier des armes et celui de pompier ?

Outre ces menues bizarreries, reste l'importante question de l'efficacité de ce corps à l'heure actuelle.

A la lueur de l'incendie du Drugstore des Champs Elysées, les 30 minutes de retard que l'on a reprochées aux sapeurs-pompiers ont permis aux Parisiens de se rendre compte que leur sécurité était assurée d'une manière bien fragile et que les sapeurs portaient au feu en 1972

moins vite que leurs ancêtres avec leurs voitures à chevaux... De toute façon, le corps des pompiers de Paris n'a pas cessé de se dégrader. Les pompiers de province qui sont pour la plupart des anciens de la capitale ont apprécié à sa juste valeur la militarisation et refusent son extension au niveau national.

Tous les colonels de pompiers l'ont dit : « on ne forme pas un sapeur, un officier en 6 mois ou en 1 an », il faut un quart de siècle pour obtenir une ossature de sapeur et de cadre expérimentés. En fait cette « charpente » est presque écroulée. Tous les anciens sont partis, ont quitté cet enfer...

La sécurité de Paris repose cependant sur ces jeunes appelés ou engagés qui n'ont ni le temps d'apprendre les manœuvres et de les assimiler surtout, ni celui d'entretenir le matériel, malgré leur bonne volonté évidente.

Les pompiers ne veulent plus travailler sur une « grande échelle » et être payés sur une petite.

Ils veulent encore moins appartenir à la force armée, car on ne donne pas une arme à quelqu'un pour qu'il ne s'en serve pas un jour...

Jadis le Bazar de la Charité, hier le Drugstore Publicis... et aujourd'hui l'agone d'un corps militarisé qui devient inefficace...

Les mesures de militarisation pourraient au pire toucher 200 000 pompiers (communaux, professionnels et bénévoles), vous comprendrez notre souci de clarté sur ce problème et des prises de position des formations de gauche.

Nous nous permettons donc, monsieur le Premier Secrétaire, de vous demander une prise de position claire et précise sur le statut que votre formation préconise pour les sapeurs pompiers. Il va de soi que nous voudrions savoir si vous souhaitez que les pompiers de la capitale gardent leur statut militaire.

En fonction du Programme Commun et des élections, nous nous permettons d'adresser cette lettre aux responsables des trois formations de la gauche unie ainsi qu'à toutes les formations qui luttent contre l'actuelle majorité.

Dans l'espoir d'une prise de position dans des délais convenables, nous vous prions, monsieur le Premier Secrétaire, de croire en nos sentiments confiants.

rompez les rangs !



L'intervention des sapeurs pompiers lors de l'attaque du centre de recensement de Reuilly par des militants anti-militaristes.

Une grève qui n'a rien réglé

Plus de 900 officiers et adjudants (civils !) ont mené en décembre 72 et janvier 73, 50 jours de grève des commissions de sécurité. L'arme est assez efficace : des milliers de permis de construire sont restés bloqués. Dans certaines régions, à Lyon, notamment, des entreprises du bâtiment étaient menacées de chômage.

Il en est résulté un texte (!) élaboré le 23 janvier mais qui n'a pas encore reçu de décret d'application. Ce plan mérite de toute manière une critique très sérieuse. Les avantages proposés ressemblent à la carotte qui accompagne le bâton : pas d'augmentation des traitements mais une « prime de technicité » évaluée à 11 % pour les « capitaines » et 8 % pour les autres officiers. Les avantages statutaires qui sont promis vont dans le sens d'une hiérarchisation et d'une militarisation des corps de sapeurs-pompiers : un grade de colonel serait créé pour les corps comptant plus de 400 professionnels, les ingénieurs diplômés seraient admissibles au poste de capitaine (au lieu de sous-lieutenant) etc...

En bref, une grève que le pouvoir compte bien utiliser au profit de ses plans de rentabilisation et de militarisation.

Le libre colloque : quelles perspectives ?

Dans sa lettre adressée aux formations d'opposition, le libre colloque réclame une prise de position claire sur les scandales qu'il dénonce.

Bien entendu, la Ligue Communiste est pour la démilitarisation intégrale des corps de pompiers et la création d'un statut unique pour le personnel avec des conditions de rémunération, de travail et d'habitat et de formation satisfaisantes, ainsi que les libertés syndicales et politiques. Ces mesures incluent la dissolution de l'encadrement militaire et l'interdiction d'utiliser les sapeurs comme force de répression.

Mais une telle réponse de notre part n'est justement pas satisfaisante par son évidence même. La grève des civils du 23 janvier est significative dans ses résultats.

Qui dans la société et avec le pouvoir actuel est susceptible d'appliquer et de garantir de telles mesures ? En quoi par exemple une « démilitarisation » formelle des sapeurs pompiers garantit de leur non-utilisation contre des grévistes ou des manifestants ? Est-ce que le pouvoir n'a pas les moyens de satisfaire les revendications matérielles les plus pressantes, mais en même temps d'isoler et de réprimer les plus politisés, afin de mieux appliquer ses objectifs politico-militaires ?

Autrement dit, ce sont les moyens de s'organiser, de lutter, d'établir un rapport de force adéquat, la définition des garanties que les sapeurs pompiers comptent se donner pour atteindre leurs objectifs et en contrôler l'acquis, qui constitueraient le début d'une réponse satisfaisante.

A ces questions la Ligue Communiste n'a ni les moyens ni la prétention d'apporter abstraitement des réponses toutes faites. Mais, par contre, elle peut s'engager à en débattre avec les sapeurs pompiers et à les assurer de sa solidarité militante.

De son côté, le Comité de Défense des Appelés (1) peut être un moyen de défendre tout sapeur pompier qui serait victime de la répression militaire.

Ligue Communiste

(1) Le prochain N° de « *Croisé en l'air* » dénonce la condition faite aux Sapeurs pompiers de Paris.

Les pompiers doivent s'organiser contre les plans de guerre civile du pouvoir

Rentabilisation et...

Quand le général Ferauge a pris officiellement le commandement des Sapeurs-Pompiers de Paris, le 3 janvier 1973, la passation des pouvoirs a été marquée par une prise d'armes à l'Etat-major de la BSPP, Place Jules Renard.

Derrière le cérémonial militaire se cachent les tristes réalités dénoncées par la lettre ci-jointe du « libre-colloque ».

Après les scandales de la Santé en France, ce qui est dénoncé ici, c'est le scandale de la protection urbaine et rurale contre les incendies, les inondations et autres accidents que l'anarchie capitaliste multiplie.

L'incendie, l'inondation et autres catastrophes sont l'occasion pour les compagnies d'assurances, entreprises capitalistes privées, d'accumuler des sommes fabuleuses. Mais à côté de cela, la prévention de telles catastrophes est l'objet de mesures de rentabilisation les plus extrêmes. La sécurité de la population n'a de valeur dans cette société que pour autant qu'elle rapporte de gros profits.

Qu'un malade mental mette le feu aux poubelles et la grande presse rivalise de manchettes alarmistes ! Mais la même presse se gardera bien d'apprendre à ses millions de lecteurs que depuis le 1er janvier 1968, la BSPP ne couvre plus seulement la sécurité du Département de la Seine, mais aussi celle des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne, sans qu'il y ait eu à l'occasion de cette mesure, ni accroissement des effectifs ni apport d'un nouveau matériel. Aussi la plupart des engins et véhicules sont hors d'usage.

Des pompiers qui poussent leurs fourgons, des échelles qui... ne se déplient pas tandis que des personnes en danger de mort hurlent à leur fenêtre : cette réalité révoltante est restée longtemps méconnue.

Dans le Vème arrondissement de Paris, rue de Poissy, il y a dans un ancien monastère un centre de secours. Qui sait que les pompiers y sont entassés à plusieurs dizaines par chambre dans des lits superposés ?

Qui sait que la circonscription de Briey-Longwy (qui n'est pas particulièrement déserte) n'a pas un seul pompier professionnel ?

...Militarisation vont de pair

Comme le montre bien la lettre du libre colloque, la militarisation des S.P. permet de mener au mieux les mesures de rentabilisation. Une vie de misère, les droits de grève et d'association interdits ! A la crise du recrutement qui en découle, l'Etat répond en employant les appelés du contingent. Depuis 1964, ils sont 1200 à Paris dont 400 au « Corps de Défense de la Protection Civile ». Ils reçoivent 3 mois de formation au Centre de Villeneuve-Saint-Georges et 3 mois de perfectionnement en Compagnie. Mais cela ne résoud rien. Il faut 25 ans pour assurer une ossature compétente de sapeurs-pompiers. 50 % des postes de cadres sapeurs-pompiers sont actuellement vacants.

Mais la militarisation des S.P. est aussi leur intégration à une armée de guerre civile. Ce qui s'est passé en mai 68 et que dénonce le libre colloque est parfaitement explicite.

A cet égard, la confusion sans cesse entretenue entre les notions de « service public » et de « défense nationale » dont les sapeurs-pompiers sont aussi les victimes, entre dans le cadre d'une politique militaire bien définie. C'est pour le « service du public » que les appelés ramassent les ordures quand les éboueurs sont en grève, qu'ils conduisent les camions de transport et que l'armée de l'air remplace les aiguilleurs...

C'est sans doute aussi pour le service public que les S.P. de Paris et de Marseille sont des militaires, que la formation reçue fournit davantage de compétences « militaires » que de compétences « professionnelles ». Demain, on pourra commander aux S.P. de disperser une manifestation à l'aide de puissantes lances à incendies... pour assurer la circulation automobile ?

« En cas de désordre ou de cataclysme, les forces armées réparties sur le territoire peuvent mettre en œuvre, au profit de la collectivité, les moyens matériels dont elle dispose, servis par des équipes dévouées, compétentes et bien encadrées.

Viennent l'avalanche, l'incendie de forêt, la marée noire... ces activités... marquent la solidarité constante des armées à l'égard de la Nation » (Debré, Livre Blanc, Chapitre II, « La protection civile »).

« En cas de désordres ou de cataclysme... » dit Debré. On sait ce que veut dire le mot « désordre » pour le pouvoir. (cf. « Rouge » No 197, - Les plans anti-crise de la bourgeoisie).

Derrière ce camouflage idéologique, il s'agit de conditionner la population à peu de frais et de rompre le personnel militaire à une pratique censée être efficace en cas de crise

pour la liberté de l'avortement

Le mouvement pour la liberté de l'avortement et la contraception (MLAC) a reçu le baptême de la presse mardi 10 avril, après que ses statuts d'association selon la loi de 1901 aient été déposés.

Si le MLAC n'est en aucun cas un cartel d'organisations, il n'en est pas moins le fruit de l'initiative commune de militants du mouvement ouvrier et d'organisation de gauche et d'extrême gauche ; militants qui agissent en accord avec leur organisation pour la majorité soutenus clairement par elle à part entière.

Sont fondateurs à ce jour : des militants de la CFDT, du PSU, de l'AMR, du PS, des Caisses d'Associations Familiales Populaires, du GIS, du GITS (Groupe Informations Travailleurs Sociaux), des CA médecine, des CIC, du MLF, et de la Ligue Communiste, ainsi que des signataires du Manifeste des 331,

Le poids de l'idéologie traditionnelle, la répression systématique de toute tentative réelle de libéralisation, le refus de mettre à la portée de tous les progrès de la science sont les signes les plus évidents de l'oppression qu'exerce la société sur la sexualité des femmes et des hommes, surtout ceux des milieux populaires, qui ne disposent pas des moyens et des informations nécessaires à leur épanouissement.

Le MLAC se déclare solidaire de la lutte des travailleuses et des travailleurs pour leur émancipation contre l'exploitation, l'oppression et la répression dont ils sont victimes de la naissance à la mort dans la société actuelle.

De nombreuses initiatives sont prises pour lutter contre ce système d'oppression, mais ces actions sont considérées comme illégales par le pouvoir et réclament donc un large front de lutte et de solidarité.

Le Mouvement pour la Libération de l'Avortement et de la Contraception se propose de coordonner ces initiatives et de réaliser le front le plus large face aux attaques du pouvoir en combattant pour :

- une information sexuelle qui :
- * cesse de faire de la procréation le seul but de la sexualité,
- * lutte contre les interdits et la culpabilisation séculaires,
- * n'assigne plus à la femme la maternité et l'entretien des enfants comme tâche inévitable et prioritaire avant toute autre activité de la vie sociale et politique,
- * permette aux femmes et aux hommes d'épanouir leur sexualité.
- la liberté de la contraception par :
- * le libre accès à la contraception pour tous sans discrimination d'âge et de moyens,
- * la suppression des restrictions contenues dans la loi Neuwirth,
- * le développement de l'information la plus large sur les problèmes de la contraception et de la procréation par des campagnes de popularisation des méthodes contraceptives et la démystification des propagandes mensongères,
- * la lutte contre les profits et la publicité des laboratoires pharmaceutiques,
- * l'orientation de la recherche scientifique vers des méthodes simples et inoffensives utilisables par l'homme comme par la femme et leur mise en circulation sans délai,
- * la suppression des inégalités d'une contraception qui est réprimée en métropole, pour les mineurs en particulier, et favorisée par une politique raciste et malthusienne dans les DOM-TOM.
- la liberté de l'avortement par la lutte :
- * pour l'abrogation de la loi de 1920,
- * contre toute disposition qui restreint la liberté et la responsabilité de la femme, la décision lui appartenant seule,
- * contre tout trafic financier, l'avortement devant être un acte médical comme les autres.
- la liberté de l'avortement et de la contraception implique :
- * la prise en charge par la collectivité (financement par l'Etat, Sécurité Sociale, etc...),
- * la réalisation des moyens matériels nécessaires au libre choix : augmentation du niveau de vie, développement des équipements sociaux (logements, crèches, etc...).

Le MLAC luttera pour que les gens prennent en mains ces problèmes en s'organisant à tous les niveaux (quartiers, entreprises, écoles, etc...). En particulier pour qu'ils imposent la création de centres qui mettront à la disposition de tous l'information sexuelle, la contraception et l'avortement dans les meilleures conditions et leur popularisation. Ces centres étant des lieux de rencontre qui permettront aux femmes de briser l'isolement dû à la culpabilité face à l'avortement et à leur manque d'information.

Le MLAC agira pour que les centres et le Planning Familial, loin de gérer la pénurie et d'y pallier, obtiennent la reconnaissance d'utilité publique, leur financement par l'Etat et d'être contrôlés par leurs usagers.

Le MLAC apportera son soutien militant, politique et juridique à toutes les initiatives qui se réclameront de cette lutte.

Le MLAC en assurera la popularisation et le soutien par leur plus large information et leur coordination nationale.

ni
matons
ni
flichiâtres!



LES PENSIONNAIRES DU CENTRE PSYCHO THERAPIQUE DE LAXOU DANS DES CONDITIONS LAMENTABLES ENTRAVERS DANS LEURS LIT OU ATTACHES TOUTE LA JOURNEE (JANVIER 73)

A l'initiative du Groupe d'Information sur les Asiles, le cas de madame Lavable est sorti d'un petit cercle d'initiés. Cette antillaise, à la suite d'un désaccord avec le médecin traitant de son enfant se retrouve internée d'office, c'est-à-dire embarquée par les flics, enfermée dans un hôpital psychiatrique sans le droit de réclamer sa sortie, à l'hôpital de Perret-Vaucluse avec le diagnostic de paranoïaque dangereuse !

Le GIA organise une riposte devant ce cas d'internement arbitraire comme tous les internements : un comité de soutien se constitue dans le quartier avec le MRAP, un recours au tribunal de Corbeil permet sa libération au bout de deux mois.

Cas isolé ? Les asiles regorgent d'internements : travailleurs immigrés victimes du racisme d'une concierge ou d'un contremaitre, jeunes hippies traités pour l'occasion de schizophrènes, vieillards sans logement étiquetés « déments séniles ». La « dangerosité » justification de l'internement, n'est-elle pas due aux flics ?

La psychiatrie en France reste organisée par la loi scélérate de 1838 qui met en place deux formes d'internement : le placement d'office décidé par le Préfet et le placement volontaire (volontaire mais l'avis de la victime ?) décidé par le médecin et une tierce personne. Le rôle du psychiatre est clairement défini : empêcher les actes, les comportements, les idées pouvant troubler l'ordre moral et public, c'est un maillon d'une chaîne comprenant le flic, le curé, le juge etc...

Le caractère de classe de cette loi se reflète aussi dans son application : la bourgeoisie peut payer à ses rejets des cliniques de luxe et des psychanalyses à 150 F la séance, elle y échappe à tout coup, tandis que le travailleur déprimé se retrouve dans un asile dont la puanteur et la malpropreté sont légendaires. (Il y a deux ans à l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard, des pavillons prévus pour 60 malades, en contenait 90, pendant qu'un pavillon neuf était fermé. Toute photo est bien sûr interdite).

L'action du GIA n'a pas été sans déclencher de violentes réactions. Le syndicat des psychiatres français, suivi aussitôt par le syndicat des médecins chefs des hô-

pitaux psychiatriques déclarent qu'ils ne laisseront aucun de leurs membres être attaqué.

Fort de cette action, le GIA a organisé un meeting le 30 mars pour dénoncer l'asile, institution totalitaire. A la surprise de tous, il y avait plus de 600 participants, un public fort différent des habituelles mondanités psychiatriques, étaient présents essentiellement des infirmiers et des élèves-infirmiers de la région parisienne, des internes et des ex-internes.

Le succès de ce meeting, l'écho rencontré par le GIA, sont fonction de la crise que la psychiatrie et ses institutions traversent. Plus archaïque encore que l'école et l'armée, la psychiatrie en France n'a jamais été organisée pour soigner mais pour réprimer, sous couvert de « science », ceux qui à travers leur difficulté d'adaptation à un ordre mutilant témoignent de la terrible aliénation de notre société.

La bourgeoisie est incapable de résoudre cette crise. La circulaire de sectorisation de 1960, appliquée à partir de 1970, ne règle aucun problème. Ce n'était qu'un mirage pour les psychiatres de « gauche ». Le manque d'effectifs ne permet aux infirmiers qu'un rôle de gardiens, la consommation de neuroleptiques, ces camisoles chimiques, s'accroît au profit des firmes pharmaceutiques, un quadrillage psychiatrique s'installe dès l'école (on appelle ça des techniques d'avant-garde !)

Toute tentative de contestation de l'ordre asilaire et de cette psychiatrie au service du capital est réprimée : de nombreux infirmiers et psychiatres sont licenciés, mutés ou s'en vont écœurés. Cette répression forme un tout avec celle qui s'exerce sur les malades. Par l'intermédiaire d'administrateurs et de psychiatres réactionnaires, la bourgeoisie défend son ordre moral.

Nombreux sont les travailleurs de la « santé mentale » qui refusent d'être des matons, des réadaptateurs à un ordre social qui les exploite et les opprime eux-mêmes.

Travailleurs et malades tous unis contre l'ordre asilaire. La destruction de l'asile sera l'œuvre des travailleurs et le dépérissement de la psychiatrie libérera la folie.

Correspondant

lufes ouvrières

RENAULT « Assez de discours, des Actes »

ils sont des milliers en lutte

Le premier mouvement d'ampleur d'un printemps qui s'annonce chaud

Alors que les OS des presses du département 12 avaient repris le travail le mardi 10, (voir Rouge N°200), les 7 000 travailleurs lock-outés étaient convoqués le vendredi 13 (ces deux jours de décalage devaient permettre le réapprovisionnement en pièces des chaînes.) Ces 2 jours non travaillés étaient payés à 100 %.

En lockoutant 7000 travailleurs des chaînes, la direction avait espéré diviser les lockoutés et les grévistes du 12.

Elle pensait que les lockoutés feraient pression sur les grévistes pour qu'ils reprennent le travail. Cette manœuvre a échoué : les lockoutés n'ont pas fait obstacle aux grévistes.

Mais la direction n'en est pas restée là : elle voulut pénaliser les 7000 travailleurs en ne payant que 47 % des journées non travaillées.

Les 7000 travailleurs touchés par cette mesure ne l'ont pas entendu de cette oreille. Ils n'ont pas voulu faire les frais d'une situation dont la direction était seule responsable par son refus d'accorder le 162 aux OS des presses.

Ils ne se sentaient pas responsables non plus des conséquences de l'épreuve de force qu'a tenté la direction contre les grévistes du 12.

La revendication était claire, paiement à 100 % des journées de lock-out. La riposte fut ferme.

Une riposte de masse des le vendredi

Dès le vendredi matin, à la première heure, les manifestations de mécontentement éclatèrent par des débrayages localisés. Très rapidement, l'île se trouva paralysée. Par une telle détermination dans leur décision de se mettre en grève, les OS travailleurs immigrés pour la grande majorité, ont saisi l'occasion d'exprimer un profond sentiment de ras-le-bol.

Ras-le-bol des cadences infernales des conditions de travail déplorables des règles d'hygiène et de sécurité non respectées.

Ras-le-bol de l'attitude de « petits chefs » des agents de maîtrise, de leurs propos ouvertement racistes.

La maîtrise l'a senti, elle a eu peur et n'a pas bronché.

Une fois la grève décidée par un vote à main levée, les grévistes manifestèrent dans le reste de l'usine.

Ce fut un défilé important et combatif qui passa sous les regards approbateurs des travailleurs du 49, 38, 70 puis se rendit à la direction générale.

Les travailleurs de l'équipe du soir informés par des affiches syndicales CFDT posées sur les grilles Zola, qui appelaient à continuer l'action, ne prirent même pas la peine de se changer, ils décidèrent la grève aussitôt.

Pour la deuxième fois dans la journée les travailleurs du 38, 49, 70 virent un défilé d'OS décidés à imposer à la direction un nouveau recul.

L'attitude de la direction

Complètement déroutée, la direction n'a eu d'autres recours immédiats que les manœuvres et les mensonges pour tenter de faire croire dans le reste de l'usine que la grève avait été déclenchée par quelques « éternés », imposée au moyen de la violence à la majorité des grévistes.

Des ambulances circulèrent dans l'île... mais elles étaient vides...

Un huissier vint dans l'île constater... on se demande bien quoi ! sûrement pas l'état des conditions de travail.

Dreyfus fit une déclaration alarmiste aux dirigeants syndicaux, sur l'impossibilité pour la Régie, vue la situation actuelle de faire face à ses concurrents. Il décida de rompre toute discussion avec les OS, ces « irresponsables » qui doivent pourtant être selon Dreyfus le « moteur des marges bénéficiaires de la Régie ».

Le mardi 16, lors d'une réunion du Comité d'Entreprise, la direction informait que des réductions d'horaire dans les départements de carrosserie et de montage encore en activité seraient effectuées : 1 500 travailleurs sont concernés.



photo M. SEMO-BOUJUM

Le mardi 17, le lock-out total de Flins devenait effectif à 13 h et celui de Sandouville à 18 h. Face à la lutte des grévistes de Billancourt, de Flins, de Sandouville, la direction veut jouer la carte de l'épreuve de force. La détermination des grévistes la fera reculer si leur lutte est organisée, élargie à d'autres catégories non en grève, comme les professionnels. Cela dépend en grande partie des directions syndicales.

L'attitude des directions syndicales

« Assez de discours, des actes ». C'était le titre d'un tract de la CGT s'adressant à Dreyfus. Cette recommandation pourrait fort bien s'adresser aux directions syndicales et en premier lieu à celle de la CGT.

Depuis le début du mouvement, la direction de la CGT ne cesse d'appeler par de grandes déclarations à « engager l'action sous toutes les formes », à amplifier dans toute l'usine le soutien aux OS pour le paiement intégral des jours de lock-out. Mais entre les mots et leur réalité, toujours le même fossé. Pour les dirigeants de la CGT, amplifier le soutien dans toute l'usine, c'est aujourd'hui faire face à l'épreuve de force engagée par la direction, c'est...

— faire signer des pétitions (eh oui, on a bien dit « sous toutes les formes » !)

— au maximum, faire voter des motions.

Aujourd'hui à Billancourt, un nombre important de travailleurs non encore touchés par le lock-out voient arriver passivement, le lock-out. Le lock-out, c'est comme une marée montante que l'on voit approcher mais contre laquelle on est impuissant.

C'est là que sont les responsabilités des directions syndicales. Mais depuis le début du mouvement, de peur d'être débordés par une action trop dure, les dirigeants de la CGT n'ont cessé d'expliquer que :

— le moment n'était pas favorable

— en cas de lock-out (si lock-out il devait y avoir), il serait bien temps de réagir

— engager l'action avant d'être lock-outés, c'était faire le jeu de la direction.

C'est cette attitude qui prépare à la passivité et non à la riposte.

Où va-t-on ?

En mai 71, les choses étaient claires : il s'agissait de faire reprendre le travail à un noyau dur, à une centaine d'OS du Mans qui bloquait la production. La direction de la CGT s'y employait. Elle s'efforçait également de persuader les travailleurs des autres usines qu'ils n'étaient pas grévistes, mais lockoutés. Ah, quelle était belle en ce temps là, aux yeux de Dreyfus, la politique contractuelle ! c'était l'époque où l'Humanité titrait « la Régie doit tourner » et ne parlait qu'incidemment des grévistes.

Aujourd'hui, la situation est bien plus complexe. La direction de la CGT n'a pas pu courir le risque de se couper complètement (et peut-être définitivement) de la masse des OS de Renault. De trahison en trahison, de mai 71 aux luttes récentes du 34 et du 38, la coupure s'était terriblement accentuée. Cette fois-ci, la direction de la CGT était forcée de se placer ouvertement aux côtés des grévistes. Il lui sera très difficile de modifier son attitude.

Et aujourd'hui il n'y a pas un noyau de grévistes, ils sont des milliers en lutte : 7000 à Billancourt, 3000 à Flins des centaines à Sandouville.

L'affrontement est donc global au niveau de Renault. D'un côté, la direction s'est lancée à fond dans l'épreuve de force. De l'autre, les travailleurs soutenus (de plus ou moins bon gré) par la CGT et la CFDT. Parmi les travailleurs, la direction n'a pas réussi à créer de coupures entre grévistes et lockoutés. Les lockoutés, ceux qui sont partiellement lockoutés ou ceux qui ne le sont pas encore, même s'ils n'apparaissent pas prêts à les rejoindre dans l'action, comprennent et soutiennent les grévistes.

Affrontement global, il faut une négociation globale. La direction s'y refuse. On voit mal comment elle pourrait y échapper. Mais y consentir serait un important recul de sa part. C'est sans doute la raison de l'intervention de Gorse qui fait donner ses inspecteurs du travail. Une intercession gouvernementale entre la direction et les travailleurs de Renault, si elle était couronnée de succès, permettrait de donner au 2ème gouvernement Messmer une certaine coloration sociale.

La crise qui ébranle aujourd'hui le géant Renault est importante à plus d'un

titre. Pour la première fois, des milliers de travailleurs immigrés ont pris conscience de leur force et sont entrés en lutte ensemble. Le résultat ne s'est pas fait attendre. C'est la production de la première entreprise française qui est bloquée.

Cette grève est le premier mouvement d'ampleur d'un printemps qui s'annonce chaud. La bourgeoisie qui craint de se retrouver dans une situation « à l'italienne », devant un mai rampant, veut faire un test. Pour les travailleurs, pour les révolutionnaires, cette grève est aussi un test. La victoire de ceux de Renault sera un prodigieux encouragement aux luttes de la classe ouvrière. □

ROGER SYLVAIN NOUS SOMMES TOUS DES GAUCHISTES

Quelle est la position exacte des dirigeants de la CGT aujourd'hui envers les militants révolutionnaires ?

Il n'est pas facile de la définir. Voici un choix d'interventions et d'attitudes :

— Roger Sylvain déclare à une assemblée des militants CGT : « Si les OS en grève sont des gauchistes, alors nous sommes tous des gauchistes. »

— Le même Sylvain, au cours d'un meeting, Place Nationale dit des révolutionnaires : « ces groupes, qui diffusent une abondante littérature et qui sont encore un peu l'expression du grand patronat. » La position est déjà plus nuancée.

— Au Mans, par contre, les dirigeants de la CGT n'ont visiblement rien compris aux subtilités des positions parisiennes. Ils continuent dans la veine traditionnelle. A propos des grévistes de Flins et de Billancourt, un tract dénonçait « les brailleurs, les casseurs de voitures qui ne pensent qu'à la révolution. »

Alors camarades du PCF, ont a du mal à comprendre la ligne ?

SANDOUVILLE Les professionnels ne se laissent pas faire et prennent l'offensive

Les ouvriers professionnels de l'entretien de l'usine de Sandouville n'ont pas attendu que la direction les manœuvre.

Ils étaient partis en grève le 16 avril. Le 17, à 11 h du matin, ils ont pris l'offensive. La direction emploie massivement le lock-out pour décapiter les travailleurs : ils ont donc décidé de frapper à la tête. Et la tête de la direction, c'est sur le plan de la production, c'est la « centrale » d'où partent les différentes formes d'énergie : les fluides, le gaz, l'électricité. Couper la diffusion de ces services d'énergie, c'est bloquer le fonctionnement de la boîte et coincer la direction. Mais les travailleurs de l'entretien ne connaissent pas le fonctionnement de la centrale puisqu'ils ne s'en occupent pas en temps normal. Des contacts sont pris avec les travailleurs des autres entreprises pour tout arrêter. Ce qui est fait.

La direction affolée, envoie ses petits chefs pour occuper les lieux. Peine perdue ! Les travailleurs les lourds. Et pour éviter que ces petits messieurs rééditent leur mauvais coup, ils installent des piquets de grève aux points névralgiques. Trois heures plus tard, toute la production est bloquée.

FACE AUX MILICES PATRONALES AUTODÉFENSE OUVRIÈRE

Le patronat ne se contente pas de fermeté verbale. Il sort les gros bras. A Citroën, disparition des candidats CGT aux élections de délégués. A Peugeot-Saint-Etienne, les grévistes sont attaqués de nuit par un commando de mercenaires recrutés à Sochaux, à Dijon et à Paris. Déjà, l'an passé, les interventions de la police ou de la CFT contre les piquets de grève s'étaient multipliées. L'assassinat à Renault de Pierre Overney avait révélé au grand jour l'existence d'une milice patronale armée dans l'usine.

Au fur et à mesure que s'approfondit et s'étend la lutte des classes, la nécessité pour les travailleurs de protéger leurs organisations, de défendre leurs luttes, de tenir tête aux intimidations, s'impose.

Du piquet de grève statique au piquet mobile de soutien mutuel ou d'extension de la lutte, s'affirme le besoin de l'autodéfense ouvrière.

1 Dans la nuit du 11 au 12 avril, un commando, envoyé par la direction, a attaqué et expulsé un piquet de grève de l'usine Peugeot de Saint Etienne occupée depuis le 4 avril.

1) Les travailleurs engagent la lutte sur leurs revendications

Les deux usines stéphanoises de l'entreprise produisent différentes pièces détachées (tôlerie, pompes à huile, compresseurs etc...) utilisées par les usines de Lille pour les moteurs Diesel et de Sochaux pour les voitures. Elles emploient 1127 travailleurs parmi lesquels 191 mensuels pour 936 ouvriers.

Le mouvement a démarré à la tôlerie où travaillent surtout des OS. De même qu'en 1969 réapparaissent des revendications concernant les cadences et les conditions de travail. Cette année là, une grève avec occupation avait permis d'obtenir notamment une augmentation de 3 centimes de l'heure. Que la grève actuelle reprenne les mêmes revendications montre bien la dureté d'un patronat de choc décidé à aller jusqu'au bout pour reprendre ce qu'il avait été contraint de lâcher sous la pression des ouvriers.

Les cadences et les conditions de travail sont aujourd'hui d'autant plus insupportables que les salaires sont bien souvent inférieurs à 1 500 F pour 43 h 15 en moyenne.

Alors qu'en 69, le mouvement avait démarré avec un cahier de revendications proposé par les syndicats, aujourd'hui ce sont les ouvriers eux-mêmes qui ont élaboré leurs revendications.

- 1 500 F garantis pour 40 h
- la retraite à 60 ans
- une prime de fin d'année et de congé égale pour tous et équivalente à un 13ème mois sur le niveau le plus élevé
- augmentation de la prime de panier et de transport pour tous
- attribution de vêtements de travail à tous les salariés

C'est après avoir établi eux-mêmes leurs revendications qu'ils ont demandé aux syndicats de les soutenir. Les délégués des 3 syndicats CGT, CFDT, FO, ont accepté.

L'occupation de l'usine a été votée majoritairement de préférence à des grèves perlées, les ouvriers marquant par là leur choix d'un mode d'action qui avait fait ses preuves en 69.

2) Le patronat fait tout pour casser la grève

L'occupation de l'usine débute le mercredi 4 avril à midi et dès le début, la direction manœuvre pour briser la grève :

- en utilisant des non-grévistes
- en licenciant des délégués
- en recourant aux commandos fascistes

L'après-midi du 4, des heurts ont lieu entre grévistes et « non-grévistes » (essentiellement maîtrise et mensuels), ces derniers étant parfaitement manipulés par la direction qui en profite pour citer par voie d'huissier 8 délégués syndicaux et un ouvrier non délégué à comparaître devant le tribunal civil de Saint-Etienne.

Le 5, les mêmes non grévistes occupent les ateliers d'une des usines, mais sont repoussés en fin d'après-midi par les grévistes et se réfugient dans le « château » (bâtiment de la direction).

Le 7, le tribunal rend son jugement : « Les grévistes doivent évacuer dans les 12 h ». Une des usines est occupée par les seuls grévistes, dans l'autre les non-grévistes bloquent le standard et coupent les lignes intérieures.

Le lundi 9, les syndicats annoncent l'arrivée de deux équipes de 25 hommes chacune, venant de Dijon et de Mulhouse, la direction se refusant à préciser les motifs de ces déplacements.

Le mardi, la direction licencie 7 ouvriers « pour entraves à la liberté du travail », elle continue à exiger l'évacuation de l'usine comme préalable à toute discussion... De son côté, la CGC demande « le respect de la liberté du travail » tout en rappelant qu'elle a des revendications propres qu'on oublie trop souvent ! Enfin le Préfet signale que la direction a demandé le concours de la force publique.

Le mercredi 11, la direction demande au comité d'entreprise le licenciement de 4 délégués.

3) L'attaque fasciste et la riposte ouvrière

C'est dans ce climat dur créé par la direction elle-même que celle-ci croit devoir recourir au commando CDR. Dans la nuit du 11 au 12, deux « commandos » d'une quarantaine de membres chacun, étrangers à l'usine, casqués, vêtus de combinaisons bleues ou kakiées, armés de barres de fer, de manches de pioche, de chaînes de vélos, ont attaqué les piquets de grève des deux usines. Les grévistes ont du évacuer les lieux, 7 d'entre eux étant blessés. Plus tard, les autorités déclareront : « aucune arme, au sens pénal et répréhensible du terme n'a été trouvée » !

L'un des agresseurs qui a perdu ses papiers dans la bagarre, un certain Christian Yvon Lucien Mercier, né à Soissons en 1936, engagé pour 5 ans en 55 (il fera les campagnes du Maroc et d'Algérie), est trouvé porteur d'un tract d'Ordre Nouveau appelant à la manifestation du 3 avril à Paris.

Tout de suite, la riposte commence. Le matin même, des débrayages de solidarité ont lieu dans toutes les usines du quartier, les grévistes prennent à partie les CRS amenés en renfort pour protéger l'usine et le commando ! Un tract intersyndical signé CGT, FO, CFDT et... CFTC, CGC, appelle toutes les usines de la ville à débrayer



l'usine réoccupée.

PUECH et BOUJUM



Peugeot Saint Etienne 12-4-73 : embarquement du commando

PUECH et BOUJUM

l'après-midi à 16 h et à manifester devant Peugeot, 80 000 ouvriers suivent le mouvement dans tout le département, 20 000 viennent à la manifestation, mieux qu'en 68 !

L'atmosphère est très chaude, le barrage des flics devant l'usine ne faisant rien pour calmer les esprits, au contraire. Pendant plus d'une heure, les manifestants insultent les flics, les bombardent de neige et de terre. Il faut toute la persévérance des bonzes syndicaux pour que l'affrontement n'ait pas lieu, annonçant un meeting à 800 m de là, ils ont toutes les peines du monde à persuader les manifestants qui persistent à croire que « c'est à Peugeot que ça se passe et non pas à

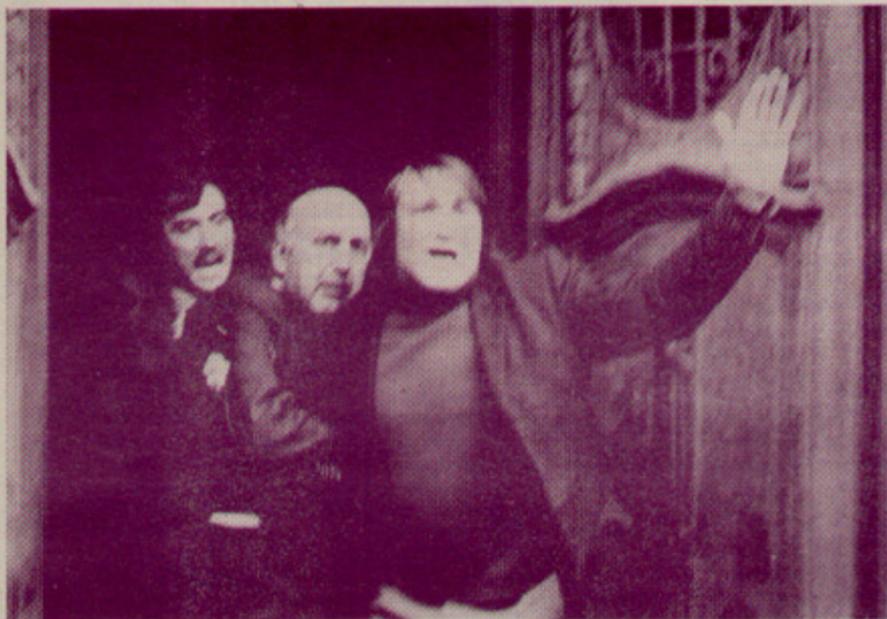
Bellevue ». D'ailleurs, 2 000 personnes seulement participeront à ce meeting de démobilisation.

4) La direction accepte de négocier, mais les ouvriers sont hors de l'usine.

Si le rapport de forces étaient éminemment favorable, il n'a pas du tout été utilisé. En définitive, la direction a obtenu ce qu'elle cherchait : expulser les occupants de l'usine. Désormais, elle peut négocier la tête haute, l'usine est gardée par les gardes mobiles, l'occupation a cessé.

Dans un climat de mobilisation générale (occupations de Jacquemard, de Hotzer outillage, de Labo-industrie), les ouvriers de la Loire se sont solidarisés avec

INTERNATIONALES OUVRIERE



Devant l'entrée en force des ouvriers le commando fasciste recule effrayé

LES PRECEDENTS....

■ A Girosteel, en février 72 : embauche de jaunes, utilisation de la maîtrise, construction de barricades contre les grévistes, provocation (tentative d'introduire dans l'usine occupée un revolver 7,65), expulsion, enfin par la force armée, des grévistes.

A Peugeot (Mulhouse), en mars : attaque de commandos venus de Sochaux, avec boulons et gourdins (2 à 300 cadres et agents de maîtrise), deux délégués blessés, le patron porte plainte ! Puis il fait entourer l'usine par la police et introduit ses briseurs de grève (200 de Sochaux, 50 de Dijon, quelques uns de Lille, recrutés sous couvert de « stages » en détruisant lui-même son enceinte au bull-dozer pour éviter les piquets.

Aux établissements Paris (Nantes) : en mars, toujours, constitution d'un « Comité de défense de la liberté du travail », organisé par le chef du personnel et regroupant ingénieurs, cadres, maîtrise. Essai de provoquer une intervention policière. 16 cars de CRS et 2 escouades de gardiens de la paix expulsent les grévistes. Ces derniers mettent en place des piquets à l'extérieur, ces piquets sont attaqués par les jaunes (30 à 40 avec matraques) et pris en tenailles de l'autre côté par les CRS qui chargent très violemment ; le reste des jaunes rentre en cars en n'hésitant pas à foncer sur les grévistes. La bourgeoisie inculpera un gréviste de port de lance-pierre !

A la SCPC (Clermont-Ferrand), en juin : patron et préfet envoient les flics dans l'usine occupée, 100 mercenaires, casqués et armés, chassent à 3 h du matin les 5 grévistes de garde. Le Préfet s'est engagé à « neutraliser » l'usine. Le piquet reconstitué le matin est enfoncé par un cadre fasciste en voiture. Un gréviste est conduit à l'hôpital. Jaunes et cadres pénètrent dans l'usine sous la protection des flics.



ceux de Peugeot. Mais contre les milices patronales la « vigilance » ne suffit pas, il vaut mieux être un pas en avant qu'un pas en arrière.

En fait, l'agression du 12 avril s'inscrit dans une ligne patronale (Ceyrac est administrateur de Peugeot) de plus en plus dure, en particulier dans l'automobile. Après Simca et Citroën, c'est Peugeot qui tente de briser la combativité ouvrière par le recours à la CFT (l'année dernière déjà à Mulhouse cf. Rouge No 150), et aux bandes parallèles CDR et Ordre Nouveau.

Contre la CFT fasciste, unité sans exclusive !
Autodéfense ouvrière !



A CITROEN LA CFT A PEUR

■ Peur que les travailleurs de Citroën suivent l'exemple de ceux de Renault, de Peugeot. Les réactions de la CFT sont à la hauteur de sa trouille : elle n'est pas étrangère à la disparition d'un travailleur portugais qui osait se présenter sur les listes CGT aux élections de délégués. Cette disparition fait suite à l'enlèvement d'un travailleur algérien qui s'était également présenté sur la liste CGT.

Le personnel chez Citroën est composé en grande partie de travailleurs immigrés. C'est sur leur dos que la direction réalise les plus gros profits. La CFT se voit confier la tâche de tenir ces travailleurs à l'écart du mouvement syndical. 50 % d'entre eux quittent l'usine au bout de deux ans, car après, ils en savent trop. Dès qu'un travailleur immigré est soupçonné de sympathies pour un syndicat ouvrier, « son compte est bon ». La direction s'en occupe et, au besoin, la CFT s'en charge.

Ne pas réagir à ces attaques, c'est laisser les troupes de choc patronales faire régner leur terreur sur

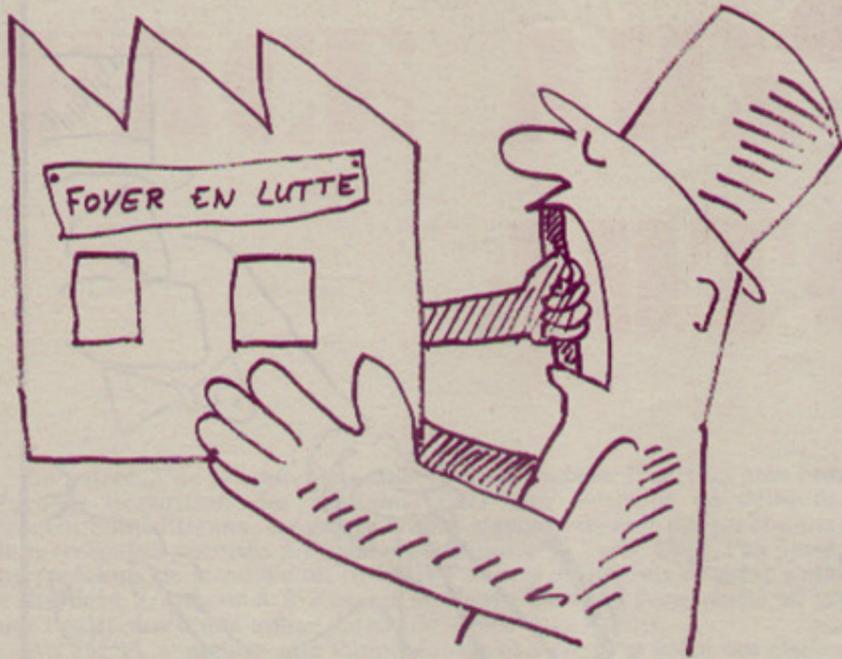
une partie importante de la classe ouvrière. En ce domaine aussi « céder un peu, c'est capituler beaucoup » !

La suite ne s'est en effet pas faite attendre : le lundi 16 avril, une

centaine de nervis ont empêché physiquement une distribution de tracts de la CGT aux portes de l'usine. Cette détermination de la direction et de son instrument s'expliquent mieux si l'on se souvient que les résultats des élections professionnelles ont marqué malgré les fraudes et les pressions patronales, un gain de 3 % pour la CGT. Ce qui montre une montée de la tension dans l'usine et une volonté de résistance accrue face à la CFT.

Pour riposter, un meeting a été organisé par la CGT, le PC, le PS et le PSU. La CFDT était absente car sa section n'avait pu se réunir pour des raisons techniques. Quant à la Ligue, présente régulièrement sur l'entreprise par sa feuille « Citroën-Rouge », à la différence du PS et du PSU, elle n'était pas invitée.

A part la proposition d'une journée d'explication à la population conclue par une distribution de tracts aux portes de Citroën, faite par le PSU, ce meeting ne donna lieu à aucune proposition concrète, y compris sur la disparition du travailleur portugais. La Ligue a rappelé dans un tract, que seule une riposte unitaire, sans exclusive, des organisations syndicales et politiques peut faire échec aux nervis de la CFT.



IMMIGRES : rester ensemble !

Au 214 de la rue Raymond Losserand (Paris 14ème), les immigrés sont entrés en lutte. Leur foyer, une usine désaffectée, doit être détruite cet été. Ils n'ont aucune garantie d'un logement acceptable, c'est-à-dire :

— un foyer où ils restent ensemble. Pour ces travailleurs, en quasi-totalité Sénégalais et maliens, rester ensemble est une condition indispensable pour lutter contre l'isolement racial et la division entretenue soigneusement dans les foyers.

— un foyer dans le 14ème ou le 15ème arrondissement. Beaucoup d'entre eux travaillent comme éboueurs et prennent leur service à 6 heures du matin.

— un foyer correct, non ! aux foyers-casernes. Au 214, les draps sont changés tous les mois, les visites sont interdites, la société gestionnaire, la Soudiata, refuse d'effectuer les réparations nécessaires... et de percevoir les loyers des « clandestins » !

— un foyer bon marché : avec 800 ou 1 000 F de salaire, on ne peut pas payer 210 F pour un lit !

Sur ces revendications, les travailleurs du 214 se sont organisés en comité de lutte, composé de délégués de chambre élus. Les loyers sont versés à la Caisse des Dépôts et Consignation. Un comité de soutien, comprenant l'ASTI, les locataires de Pierrefitte, la CFDT, la CGT, la FEANF, la LC, LO, PC, PS, PSU, Révolution !, et les associations locales, s'est constitué, et popularise la lutte des travailleurs du 214.

Essayant de jouer le pourrissement, l'administration, par l'intermédiaire d'un sous-fifre de l'hôtel de ville, fait de vagues promesses mais ne cède sur aucun point :

— pas question que les travailleurs restent ensemble, ils seront dispersés « provisoirement » dans au moins 4 foyers. Et encore cela ne concernerait guère plus de 200 immigrés sur les 270

— pas question de rester sur les 14ème et 15ème : seuls une vingtaine iraient à Vaugirard, peut-être 20 autres après. Pour le regroupement, des promesses vagues pour... 1974.

— pas question de toucher au règlement intérieur

— pas question de bloquer les loyers, la loi du profit oblige !

Les travailleurs ont compris ce que signifient les promesses de « logement provisoire » : éclater la communauté, puis faire appliquer la circulaire Fontanet aux « clandestins ». Les immigrés préfèrent rester aussi longtemps qu'il faudra au foyer-taudis du 214 pour partir ensemble ! L'administration prévoit les expulsions pour cet été, il faut dès maintenant élargir le soutien, renforcer l'unité des travailleurs français et immigrés et frapper là où les décisions sont prises : au ministère des affaires sociales.

Au 214, les immigrés luttent... et gagneront !

Montpellier

Depuis le lundi 9 avril, les ouvriers de Gelbon, entreprise sous-traitante d'IBM sont en grève. A l'origine : 10 OS d'un atelier auxquels le patron faisait faire le travail de PI sans les payer au tarif. Mais, depuis le 9, les 250 employés de Gelbon reconduisent leur mouvement de grève pour vaincre la résistance patronale. L'entreprise est réputée pour ses cadences, ses licenciements arbitraires, ses

bas salaires. Aussi les travailleurs réclament-ils la suppression du travail au rendement, la sécurité de l'emploi, l'augmentation des salaires et le 13ème mois, le respect de la qualification, l'égalité des salaires entre hommes et femmes à qualification égale. A l'initiative de la CGT et de la CFDT, un « comité de grève non élu par les grévistes, composé des responsables syndicaux a organisé jusqu'ici la solidarité. Mais, devant l'attitude intransigeante des patrons, il est devenu nécessaire d'élargir le soutien militant en multipliant des comités de soutien de la population aux grévistes.

Caen 3ème semaine de grève

une dizaine de jours de grève, la CGT et la CFDT sont parvenues enfin à l'organiser. Des tracts sont distribués qui planifient les débrayages secteur par secteur. Le système de la grève est efficace, c'est la grève perle dans toute l'usine et la production est de plus en plus faible, 30 % de moins peut-être que la production habituelle,

La CFDT et le PS

Dans une interview donnée à « Expansion » (!), Edmond Maire déclare :

« Oui nous souhaitons que les militants s'engagent politiquement, mais nous ne les pressons pas de le faire. Simplement, nous sommes heureux qu'un certain nombre d'entre eux aient pensé que l'efficacité passait par l'insertion dans le Parti Socialiste.

R.P. : Quelle force représentent-ils dans le Parti Socialiste ?

E.M. : Je remarque simplement que les orientations de la CFDT se sont faites sentir dans le premier programme socialiste et dans les discours de ses dirigeants les plus importants ».

... Peut être par exemple dans cette déclaration de Mitterrand à l'Express le 1er janvier 73 :

« La France telle qu'elle est, fait partie d'un système. Elle est dans le bloc de l'ouest. Elle adhère à l'alliance atlantique et au marché commun et, en dépit de la force de frappe, sa stratégie s'abrite sous le parapluie atomique américain. Voilà la réalité. La gauche ne demande pas que la France sorte de ce système »

... A moins qu'il ne s'agisse de la déclaration du « camarade » Deferre du 2.2.73 :

« Si j'ai signé le programme commun, c'est que je suis convaincu de la bonne foi des communistes. La présence de communistes au gouvernement n'est pas un danger. Je dirais même que c'est une nécessité si nous voulons appliquer un programme de gauche sans qu'il y ait de troubles ou bien de grèves ».

les travailleurs ne supportent pas de grosses pertes de salaires et ceci explique la forte participation à la grève. Dans certains secteurs comme la gamme haute où les débrayages sont nombreux, les cadences sont cassées. Le magasin des pièces de rechange qui approvisionne les succursales, les garages, est en grève. Le prolongement de l'action rendrait de nombreuses réparations impossibles dans toute la France. Pour l'instant, la direction temporise, espérant que ça va pourrir mais c'est un pari hasardeux. L'exigence de la reprise du travail avant les négociations ne rencontre aucun écho. Tous les grévistes savent que leurs chances de succès reposent sur la continuation de la lutte. Aux dernières nouvelles, la direction se ménage des positions de repli. Par ailleurs, elle a envoyé une lettre à 8 délégués syndicaux, 4 CGT, 4 CFDT expliquant que la grève est illégale, que c'est une faute professionnelle. Sans doute veut-elle ainsi intimider ceux qu'elle considère

La CFDT et la jeunesse

Syndicalisme Hebdo rend compte des « longues discussions avec les étudiants » préparatoires à la manifestation du 9 avril en ces termes : « Sur plusieurs points on verra s'opposer d'un côté la CGT, l'UNEF-Renouveau et l'UNCAL, de l'autre côté les comités de coordination lycéens et étudiants. Ceux-ci déclarent craindre « une récupération », et le sectarisme des groupes gauchistes étudiants réapparaîtra souvent. La CFDT par sa décision de ne participer qu'à des manifestations unitaires contribuera grandement à l'accord ». Quel langage alusif ! De quoi s'agit-il donc ? La PCF voulait redorer le blason de ses pseudo-syndicats UNEF et UNCAL, en les mettant sur le même plan que les comités de grève élus par les assemblées de grévistes seuls représentants du mouvement jeune. La direction de la CFDT ne tenait pas non plus à reconnaître

comme des meneurs. Elle en est encore pour ses frais.

La grève des travailleurs de la SAVIEM est la première grande grève sur Caen depuis mai 68, suivie par la quasi-totalité des travailleurs, elle est très efficace et c'est une expérience capitale pour ceux qui la font. Le seul point noir est la non participation des grévistes à son organisation et l'absence de contrôle organisé par les travailleurs sur leur lutte.

St Etienne

Dans la métallurgie, à St Etienne, Peugeot a donné le ton ! C'est au tour de la direction de l'usine Jacquemart en grève d'envoyer ses nerfs et ses chiens policiers contre les travailleurs.

Toutes les méthodes sont bonnes pour faire respecter la « liberté du travail » des quelques cinquante jaunes qui

Y'A DES PARFUMS
AUXQUELS ON NE
RESISTE PAS.



les comités de grève comme seules structures habilitées à représenter les grévistes, car pour la direction cégétiste les comités de grève n'ont pas à diriger une grève, représenter les grévistes, négocier en leur nom, toutes tâches réservées d'après elle aux seuls syndicats... Mais syndicalisme Hebdo oublie de dire que les négociateurs de la CGT et de la CFDT durent se plier aux conditions des comités de grève !

... Voilà ce qui est totalement incompréhensible pour les lecteurs de Paris-Syndical, journal de l'URP-CFDT où sous le titre « refus de récupération » on peut lire : « Il est incontestable que l'UNCAL et la Ligue Communiste ont depuis plusieurs mois intensifié leurs actions dans le milieu jeune. Pourtant, ou à cause de cela, le mouvement lycéen se veut autonome et hors des structures lycéennes et étudiantes existantes. La réserve exprimée vis-à-vis des organisations est très grande et se manifeste très nettement envers l'UNCAL, l'UNEF ou la Ligue »

Bravo ! Quelles objectivités !

travaillent sous la protection de la police. Les grévistes, rassemblés le 17 au matin, ont essayé en vain de forcer la porte de leur usine ; quel-que peu bouculé, le patron Jacquemart a porté plainte contre 5 de ses ouvriers pour coups et blessures procédant parallèlement à leur licenciement. Les travailleurs, forts de la solidarité des grévistes de Peugeot venus les soutenir, ont décidé dans l'après-midi du 17 de continuer leur lutte, et organisaient pour le lendemain matin un piquet de grève.

Jacquemart n'a rien cédé sur les revendications salariales. L'épreuve de force est engagée : l'usine a du annuler de nombreuses commandes ; la production est très ralentie. Le 17 encore, les grévistes ont convaincu un camionneur, venu livrer son chargement, de repartir sans décharger.

Les travailleurs de Jacquemart continuent leur lutte et se battent à présent contre le licenciement arbitraire de leurs camarades.

« boycottez ces navires! »



La grève des dockers de Gand et d'Anvers

Les dockers belges de Gand et d'Anvers se sont mis en grève. Les bateaux sont détournés vers d'autres ports européens. Les camarades de la Ligue Révolutionnaire des Travailleurs (section belge de la IVème Internationale) lancent un appel aux sections européennes pour susciter le soutien international à cette grève. En particulier en distribuant un tract d'information aux dockers, à Cherbourg, au Havre, à Dunkerque, en ce qui concerne la France.

Nous publions le projet de tract qu'ils nous font parvenir ainsi que la lettre d'information sur la grève.

1. — La grève : les faits.

Vendredi 6 avril les dockers de Gand ont déclenché une grève spontanée. Leur Convention Collective (passée entre patronat et direction syndicale, et valable, dans ce cas-ci, pour deux ans) n'expire qu'en avril 1974 : la grève rompt donc la paix sociale. Samedi 7 avril l'« Intersyndicale des travailleurs des ports » (organisme au sein duquel sont groupés les syndicats socialiste, chrétien et libéral de tous les ports belges), a décidé de ne pas reconnaître la grève. Cette décision a été communiquée aux grévistes au cours d'une réunion à la Maison Syndicale de Gand, le lundi matin, 9 avril. Néanmoins ils ont décidé de poursuivre le mouvement. Une délégation de grévistes est partie pour Anvers : ils espéraient gagner les dockers anversoïses à leur grève et par ce poids, forcer la direction syndicale à la reconnaître.

Les dockers anversoïses en effet ne se sont pas présentés à l'embauche : partiellement par solidarité, partiellement parce que plusieurs des exigences des dockers gantois circulaient depuis longtemps déjà à Anvers.

À Gand il y a 1000 dockers environ, à Anvers 12 000. Tous les dockers de Gand se font embaucher tous les jours ; à Anvers c'est le cas pour la moitié seulement. L'autre moitié est embauchée directement par les maisons d'armement, et de ce fait ne se présente pas au local d'embauche. L'extension de la grève à Anvers est donc beaucoup plus difficile à contrôler. Durant toute la semaine les dockers anversoïses ont organisé des piquets de grève volants, faisant le tour du port pour provoquer des débrayages à tous les quais.

Ce système d'embauche direct a pour conséquence que les travailleurs « permanents », ne voulant pas perdre cette position, ont tendance à accélérer le rythme du travail à la demande du

patron. Les travailleurs « non-permanents » sont obligés de suivre ce rythme : le port d'Anvers est connu comme étant un des plus « rapides » du monde, mais aussi comme ayant le plus grand nombre d'accidents du travail.

2. — Les exigences.

En premier lieu, la grève des dockers de Gand est le résultat de la hausse énorme du coût de la vie.

Ils exigent :

- 1) une augmentation de salaire de 100 FB par pause, à partir du 1er mai 1973
 - 2) un 13ème mois en 1973
 - 3) allocations de chômage : 50 FB en plus par jour
 - 4) meilleure adaptation des salaires à l'indice des prix.
- Les autres exigences ont trait aux conditions du travail :
- 5) service d'ambulance permanent, avec docteur ;
 - 6) installation sanitaire chez chaque patron ;
 - 7) meilleur éclairage au port, etc...

Les dockers d'Anvers ont repris les points 1 et 2. L'exigence N°3 est devenue : « revenu garanti minimum : 75 % du salaire. » Ils exigent en plus : révision et protection du système de travail par équipes et une réunion annuelle qui discute de la programmation sociale.

De la confrontation des dockers de Gand et d'Anvers, il est ressorti que le salaire pour une pause de nuit est supérieur de 600 FB à celui d'Anvers et qu'à Gand, on touche beaucoup plus de primes (pour travail dangereux etc...).

3. — Les comités de grève

Le mercredi 11.4 à Anvers et le jeudi 12.4 à Gand se sont formés des comités de grève, qui dans les deux villes ont à peu près le même caractère :

— aucun des deux n'a été réellement élu, mais sont plutôt composés de

PROJET DE TRACT PAR LA LRT (Belgique), A DISTRIBUER DANS LES PRINCIPAUX PORTS EUROPEENS.

Camarades,

Dans les ports de Gand et d'Anvers (Belgique), les dockers ont déclenché une grève spontanée.

Ils exigent :

- une augmentation de salaire plus importante (l'augmentation des salaires n'arrivant pas à suivre l'augmentation des prix) ;
- une meilleure situation sociale des dockers (vu le caractère irrégulier de leur travail) ;
- de meilleures conditions de travail (au port d'Anvers, le travail est très vite fait, ce qui lui vaut un record pour les accidents du travail).

Cette grève spontanée ignore la convention collective, conclue entre le patronat du port et la direction syndicale.

La direction syndicale refuse — du moins pour le moment — de reconnaître cette grève, car elle s'estime pieds et poings liés par sa signature.

Les dockers ont réagi par la formation de comités de grève pour organiser la lutte.

Déjà des navires, à destination d'Anvers, mettent le cap sur Hambourg, Rotterdam et Le Havre.

Les dockers belges en lutte ont besoin de votre solidarité !

BOYCOTTEZ CES NAVIRES !!!

REFUSEZ CE TRAVAIL JAUNE !!!

Contre les ramifications internationales du CAPITAL
La solidarité internationale des TRAVAILLEURS.

Notre force est dans l'union !

travailleurs combattifs, sur base volontaire.

— aussi bien à Gand qu'à Anvers, l'influence du Parti Communiste est traditionnellement importante.

À Gand, le comité de grève a déjà commencé par la constitution d'un fond de soutien aux grévistes.

4. — L'attitude des syndicats

Donc, les syndicats refusent de reconnaître la grève. À Anvers les grévistes ont déjà organisé par deux fois une manifestation vers les bureaux syndicaux : ils ont trouvé les volets fermés et la police devant la porte.

Dans les journaux qui peuvent être considérés comme ses porte-paroles, la direction syndicale essaie de présenter la grève comme :

— provoquée par une minorité d'agitateurs professionnels, étrangers à l'entreprise,

— très incomplète (à Gand, en vérité, tout le travail a cessé, les chefs d'équipes y sont solidaires, à Anvers la situation n'est pas très claire, mais la plus grande partie des activités avait cessé. Le fait qu'on fasse dévier les bateaux vers des ports étrangers est assez significatif).

La direction syndicale reproche même à la police de ne pas protéger assez ceux qui veulent travailler.

Une délégation du comité de grève a été reçue par la direction syndicale mais la direction reste sur ses positions : pas question de reconnaître la grève.

Cellule ouvrière — Anvers
Ligue Révolutionnaire des Travailleurs
Section Belge de la IVème Internationale.

Sylvie FAITG militante à la Ligue Communiste est morte

Sylvie FAITG avait 20 ans. Elle militait à la Ligue Communiste depuis trois ans sous le nom de Nadia. Elle est morte dans un accident de voiture, en allant au travail, à 6 heures du matin. Sylvie était une révoltée. Elle n'a jamais pu, ni voulu, se couler dans les moules que la société bourgeoise nous prépare : toute sa vie était tendue contre la bêtise et la conformité.

En cette période d'intenses mobilisations de la jeunesse, nous nous souvenons qu'elle dirigea le seul mouvement de grève dur des lycéens perpignanais : la grève de « Jean Lurçat en 70, avec occupation des locaux administratifs.

Depuis, infirmière au Centre Psychothérapique de THUIR, elle a largement contribué au lancement et à l'animation du Comité de grève né des luttes de fin 72.

Sylvie était à l'aise dans ces luttes, savait se porter à leur tête, les animer. Sa personnalité explosive lui rendait malaisée la lutte syndicale et politique quotidiennes, mais son désir d'être efficace l'attachait fortement à notre organisation et à la lutte collective. Mère célibataire, infirmière, militante, Sylvie rayonnait : de cela aussi nous nous souviendrons.

Ses obsèques furent militantes. Un de nos camarades a rappelé à tous ceux qui étaient présents que Sylvie était fière d'être militante de la IV^{ème} Internationale, et que son combat continue.

Perpignan, le 16.4.73



éducation nationale— 28 ENSEIGNANTS INCULPES

■ Si une trentaine d'enseignants de tous âges et de tous rangs, dont la plupart n'a pas une réputation de « gauchiste invétéré » ou « irresponsable » a décidé de se rendre au CNESER (1) le vendredi 6 avril, ce n'est pas par esprit d'aventure, mais parce qu'ils avaient la ferme volonté de faire entendre la voix de ceux de enseignants qui dans les universités, s'appuyant sur la mobilisation des collégiens, lycéens et étudiants, exigeaient l'abrogation des arrêtés sur les DEUG et refusaient de collaborer à leur mise en place. Nombreux sont les enseignants en effet, qui depuis 68, face à l'inaction des directions syndicales engluées dans les instances de participation ont eux-mêmes devancé les projets ministériels, en renforçant le contrôle des connaissances par exemple, « en normalisant » le contenu de leurs cours, au nom de la garantie du diplôme auquel ils préparaient leurs étudiants. C'est encore au nom de la garantie nationale des diplômes que 64 présidents

d'universités sur 68 ont jugé bon, souvent sans l'accord des enseignants de leur université, de demander l'« habilitation ». Tel était le piège qu'entendaient dénoncer les 28 enseignants inculpés aujourd'hui au titre de la loi anti-casseurs. Refuser de collaborer au projet ministériel mais agir pour renforcer la mobilisation, tel était le message que n'a pas voulu entendre le représentant du ministère ni ses collaborateurs zélés du syndicat autonome. C'est la raison pour laquelle ils risquent d'être sanctionnés gravement notamment au niveau administratif.

— Nous ne laisserons pas sans riposte une telle provocation du pouvoir
— Solidarité avec les 29 inculpés.

(1) Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans lequel siègent à la fois des élus syndicaux (SNESup, SGEN, UNEF, le syndicat autonome (!) et d'autres part des personnalités nommées par le ministère).

« L'Ecole Emancipée » dénonce la politique de répression engagée par le pouvoir contre la mobilisation des lycéens, collégiens, étudiants et enseignants, qui vient de se traduire par l'inculpation de 28 enseignants et d'un photographe de l'APL ainsi que par la suspension d'un enseignant de la Rochelle et risque de se prolonger par des exclusions massives d'élèves.

« L'Ecole Emancipée » appelle les enseignants à organiser la riposte dès la rentrée et exige l'arrêt de toutes poursuites contre les 29 inculpés.

APPEL AUX ENSEIGNANTS

L'Affaire des 28 enseignants inculpés le 6 avril pour avoir essayé de déposer une motion au CNESER n'est que le premier élément d'une politique de répression annoncée par les déclarations de Fontanet, Pompidou et Messmer et dont les effets commencent déjà à se faire sentir, (exclusions d'élèves et apprentis, suspensions d'enseignants...).

L'article 184 du Code Pénal modifié par la loi anti-casseurs est utilisée pour la première fois dans l'affaire des 28 enseignants. Ceci prouve que cette loi déjà employée systématiquement dans la répression des activités politiques et syndicales va maintenant servir à réduire au silence toute forme d'opposition et tout droit de libre expression (y compris la presse). Le chantage est net : tout doit rentrer dans l'ordre (enseignants sur leurs estrades, élèves sur leurs bancs, apprentis à leurs machines — « Faute de quoi on les y conduira avec vigueur ») (Messmer — 7 avril).

Les 29 inculpés appellent tous les enseignants à manifester leur volonté de résister à la politique de répression et de mise au pas qui ne fait que s'amorcer.

Ils les appellent à exiger la levée des inculpations et l'annulation des poursuites. Pour les signatures et l'aide financière nécessaire à la défense des inculpés, adresser les lettres et l'argent à

Madeleine Rébérioux
10, rue St Paulin
94 — La Varenne
CCP 21 32 89 Paris

Le 9 avril 1973

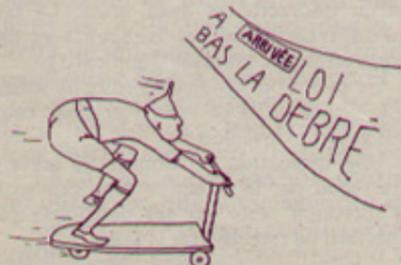
Merckx ou crève

□ Avant les vacances de Pâques, la dernière coordination lycéenne lilloise avait décidé d'intervenir à l'occasion du 71^{ème} Paris-Roubaix.

Ainsi, les caméras de télévision, en suivant les acrobaties et les contractions musculaires de Merckx, héros de l'épopée, n'ont pu éviter, sur la route et la piste du vélodrome, de déchiffrer pour les spectateurs les slogans :

« A bas la loi Debré ! »
« Service national, service du capital ! »
« Soutien aux travailleurs de Renault »

Les lycéens ont aussi déployé une banderole dans les tribunes avant d'être embarqués par la police.



EN MARTINIQUE, GRACE A DEBRE : COMME EN 71

Il était impensable que la loi Debré ne déclenche aux Antilles comme en France de larges mobilisations.

Si déjà les jeunes français en ont ras-le-bol du service « national », que dire alors des Antillais qui doivent subir la « coloniale » ! D'autant qu'aux Antilles, les ravages de la loi Debré (interruption des études préjudiciables aux familles modestes), s'aggravent du fait de l'âge plus élevé des lycéens et étudiants antillais, victimes du supplément colonial en matière de retard scolaire.

Le mouvement contre « Debré, sa loi et ses valets » a suivi en Martinique une courbe nettement ascendante. Les deux principaux lycées de Fort de France en grève depuis le mardi 28 : 600 manifestants dans les rues de Fort de France. Les trois lycées en grève mercredi : 800 manifestants.

Le 4 avril, le mouvement par son ampleur, son tonus, son niveau de politisation, rappelle les grands jours du « mouvement du 10 janvier » — épopée messmérienne —.

Le 4 avril donc, 2 500 lycéens et jeunes manifestent à Fort-de-France avec le soutien d'une section du SNES. Tous les

lycées en grève, 2 CET sur trois également. Dans les rues, les travailleurs approuvent, un peu surpris mais réjouis : ah ! Quelle bonne brise depuis l'amère désillusion électorale !

Le succès du mouvement s'explique par l'application de trois principes aussi fondamentaux que classiques aujourd'hui.

1) Une préparation sérieuse, où les militants marxistes-révolutionnaires de « Jeunesse d'avant-garde » (1) ont pleinement assumé leur tâche. L'initiative du mouvement revient à une avant-garde de 200 lycéens convoquée par « jeunesse d'avant-garde ».

2) Un fonctionnement démocratique avec assemblées générales souveraines (4 à 500 participants !) comité contre la loi Debré, élu par les lycéens eux-mêmes et révocables par eux.

3) Un caractère réellement unitaire, malgré quelques réticences. En effet, le comité contre la loi Debré, impulsé initialement par « Jeunesse d'Avant-Garde » seule, a été rejoint (rapport de forces oblige !) par l'UCAEM (Union des Comités d'Action d'Enseignés Martiniquais), alliance curieuse de lycéens de la JC

et de maoïstes locaux.

La popularisation du mouvement a été réalisée à deux niveaux

— Au niveau de « Jeunesse d'Avant-Garde » : 2 numéros « Spécial-Lycées » vendus à 1 000 exemplaires, un meeting qui réunit, malgré l'improvisation 200 participants.

— Au niveau du comité contre la loi Debré, un meeting le 4 avril avec des milliers de participants à la maison des syndicats.

A ce meeting, le Parti Communiste Martiniquais absent en tant que tel du travail de mobilisation, lut un message. Le GRS développa une intervention sur le mouvement ouvrier et la lutte anti-militariste.

Aujourd'hui, mardi 10 avril, se tient enfin une conférence de presse sur le mouvement, ses perspectives qui sont loin d'être épuisées. Le CCLD y a invité toute la presse locale.

La lutte continue !

10.4.73

(1) Organisation de jeunesse liée politiquement au Groupe Révolution Socialiste. (GRS).

Opération "Colère divine"



■ C'est au début de 1972 que le gouvernement israélien a pris la décision de créer au sein des services secrets un département spécial affecté au terrorisme à l'étranger. Comme les sionistes affectionnent les réminiscences bibliques, l'organisation reçut le nom de code de « Colère divine » (Mitzah Elohim).

Non pas que les services secrets israéliens ne se soient pas livrés antérieurement au terrorisme en dehors de leur pays, sans même parler des raids terroristes qui constituent l'ordinaire de la mission des paras et autres corps d'élite. On se souviendra des lettres piégées et des plasticages dont ont été victimes des savants allemands engagés par Nasser pour la mise au point de fusées sol-sol, ainsi que les organisateurs des premières unités de fedayin à Gaza.

Le raid sanguinaire au Liban est le résultat de la mise au point de l'opération « colère divine ». Il ne se comprend qu'en fonction de plusieurs facteurs :

— le feu vert donné par Washington aux services secrets israéliens qui bénéficient de l'aide de la CIA et de certains services de l'OTAN.

Il paraîtrait que la radicalisation de la résistance palestinienne, notamment au sein du Fath, a incité Washington à miser entièrement sur Israël comme gendarme du Moyen-Orient et à mettre fin à ses velléités de mener une certaine politique « pro-palestinienne ».

— Les luttes de clans et de factions au sein même des services secrets israéliens, qui reflètent la rivalité Dayan-Alon.

Il semblerait que le patron des services secrets, Yariv, ait lâché graduellement le second (protégé de Mme Meïr) pour le général borgne. Pourtant, la liquidation systématique des dirigeants palestiniens est une conséquence de la politique Alon, fondée sur la généralisation de la répression appliquée dans les territoires occupés.

Yariv est le « génie » de l'opération : en tant que responsable de la destruction de l'aviation égyptienne le 5 juin 1967 et chef de la « pacification » de Naplouse, Gaza et Khan Younis, il avait fait ses preuves.

La démonstration planifiée de Beyrouth était de toute évidence préparée de longue date. Elle démontre l'efficacité de la tactique de pénétration des réseaux palestiniens pratiquée par les services secrets israéliens. Simultanément, elle révèle une faiblesse des dirigeants palestiniens : ceux-ci font fi des règles élémentaires de la clandestinité (sauf Habache).

Dès lors, il était facile de connaître leur demeure et les sièges de leurs P.C.. Hawatmeh, par exemple, n'a probablement dû son salut qu'à son absence providentielle.

Terreur aveugle et massive pratiquée par des commandos israéliens : 17 morts, 27 blessés, des camps et des quartiers entiers détruits.

L'OLP non pas décapitée, mais sérieusement affaiblie.

Kamal Nasser, Kamal Adwan, Abou Youssef, assassinés, et Abou Leila (grièvement blessé) sont des leaders, et non des moindres.

Mais que vise-t-elle, cette terreur ? Non pas les commandos de Septembre Noir, insaisissables en raison de leur cloisonnement rigoureux (sur ce point là, ces anarchistes ont des leçons à donner à certains marxistes), mais aux têtes politiques de la résistance palestinienne.

La finalité de l'opération n'est pas militaire, mais politique : il s'agit de décapiter la résistance palestinienne en liquidant ses dirigeants indépendamment de leur orientation précise ou de leur engagement concret dans la lutte armée. Optique qui n'est pas sans rappeler le sens de la répression de Thieu au Sud-Vietnam.

La liste des victimes tombées au cours de cette campagne contre-terreur sioniste démontre très éloquemment que ne sont visés par priorité ni telle tendance marxiste ou révolutionnaire, ni tel « cerveau » des unités de fedayin, mais tout porte-parole des revendications palestiniennes en tant que tel.

8.7.72 Ghassan Khanafani, théoricien du FPLP, assassiné par lettre piégée à Beyrouth ;

16.10.72 Wael Zovaiter, criblé de balles à Beyrouth : un propagandiste remarquable mais non un combattant militaire ;

8.12.72 Mahmoud Hamchari assassiné par un engin diabolique perfectionné à Paris. C'était un porte-parole et non un guerillero ;

25.7.72 Bassam Sharif, éditeur d'Al Hadaf, le successeur de Khanafani ;

25.10.72 Mustapha Awad Abou Zaid, représentant de l'OLP à Tripoli (Libie), aveuglé par un colis piégé ;

29.11.72 Adwan Hamad, organisateur étudiant et ouvrier, leader de la GUPS (Union Générale des Etudiants Palestiniens), gravement atteint par lettre piégée à Francfort.

25.1.73 Bashir Abou Khair, représentant politique de l'OLP à Nicosie, tué comme Hamchari par un engin perfectionné.

Parmi les dernières victimes de Bey-

routh, notons qu'Abou Leila avait fermement condamné les activités de Septembre Noir et que Nasser et Youssef passaient pour être des modérés. Selon un journal remarquablement bien informé sur les questions israéliennes (« Israël & Palestine », Paris), la contre-terreur de Yariv viserait même délibérément à liquider non pas les « terroristes » mais les interlocuteurs valables éventuels du côté palestinien. Le choix des victimes paraît vérifier jusqu'à un certain point cette déduction.

Quoi qu'il en soit, les exploits sanguinaires du Deuxième Bureau israélien ne

viendront pas à bout de la volonté de lutte des Palestiniens. Loin de décourager l'avant-garde des fedayin, elle grossira ses rangs de forces nouvelles, radicalisées par la logique même de cette lutte impitoyable. Et, afin de sortir de l'impasse des activités exemplaires, héroïques mais stériles, les fedayins en viendront nécessairement à la mise au point d'une stratégie révolutionnaire ; que celle-ci ne puisse être que globale, c'est l'évidence même. Qu'elle implique le rejet des compromissions petites-bourgeoises, c'est tout aussi évident.

N.W.

● USA

ne
mangez
pas
de viande



« Don't eat meat ! », ne mangez pas de viande ! Non, les ménagères américaines ne sont pas devenues végétariennes. Simplement, elles protestent contre la course effrénée à laquelle se livrent aux USA les prix des denrées alimentaires : le prix du hamburger a doublé en deux mois ; celui des oeufs a augmenté de 39%, celui du steak de 13%, celui de la viande de boeuf de 11%, celui du poisson de 20%, celui du bacon de 22%, celui du café de 8%, etc... Ce mouvement de protestation contre des hausses jamais vues en 22 ans est exemplaire par son ampleur et son originalité. Il est né spontanément : en colère, des groupes de consommateurs — avant tout des femmes — ont organisé des piquets devant les magasins, les supermarchés, les boutiques. Puis des groupes locaux de défense des consommateurs ont fait leur apparition : BAM (Boycott All Meat, Boycottez toutes les viandes), FIT (Fight Inflation Together, Combattons ensemble la hausse des prix), JETSTOP (Joint Effort To Stop These Outrageous Prices, Effort Commun pour arrêter la hausse des prix)... L'appel au boycott de tout achat de viande du 1er au 7 avril fut la première échéance nationale du mouvement. Le 11 avril, réunis en un Congrès National des

Consommateurs, 200 délégués et leaders des organisations du mouvement, représentant plus de 30 grosses villes, ont décidé de faire du 5 mai prochain une JOURNÉE NATIONALE DE PROTESTATION CONTRE L'INFLATION, dont la forme d'action sera décidée localement par chaque Comité.

Ainsi les femmes, les ménagères, les travailleurs refusent de faire les frais du déclin de l'impérialisme américain et de contribuer indirectement à l'effort de guerre nécessité par l'intervention en Indochine. Le nouveau mouvement n'est comparable qu'aux mobilisations qui ont eu lieu contre la guerre. D'ailleurs le NPAC (National Peace Action Committee) appelle ses militants à participer au boycott et aux manifestations du 5 mai. Né hors des partis traditionnels de la bourgeoisie américaine le mouvement des consommateurs n'accorde aucune confiance à celle-ci. Le blocage des prix des viandes de boeuf, de porc et de mouton, annoncé par Nixon pour tenter de désamorcer le boycott, n'a été qu'une parole en l'air. Comme l'a dit une déléguée de Chicago au Congrès des Consommateurs : « Nous sommes les seuls à pouvoir garantir le blocage des prix ».

SOLIDARITE EUROPEENNE LE 12 MAI A MILAN

Le Secrétariat technique du Collectif des Organisations de la manifestation du 12 mai à Milan s'est réuni le 15 avril à Paris. Les dirigeants du Comitato Vietnam estiment que plusieurs dizaines de milliers de manifestants convergeront à Milan pour la marche prévue à 18 heures et assisteront à un grand meeting au stade vélodrome de la ville dans la soirée. En Italie, l'ensemble de l'extrême gauche a donné son accord, mais il semble qu'en plus, certains secteurs de la gauche traditionnelle seront présents. Onze organisations de soutien européennes ont signé l'appel commun dont le FSI et le MNSPI en France. De nombreuses autres adhésions sont attendues. De France, des cars partiront le vendredi soir, 11 mai et rentreront le dimanche 13 dans la soirée (les camarades intéressés peuvent prendre contact avec le FSI). L'importance politique de cette mobilisation européenne n'est pas à démontrer. D'autre part, les organisations participantes discuteront sur place des suites à donner à la campagne du 12 mai militant pour l'Indochine, qui, jusqu'à présent, s'effectue dans de bonnes conditions.

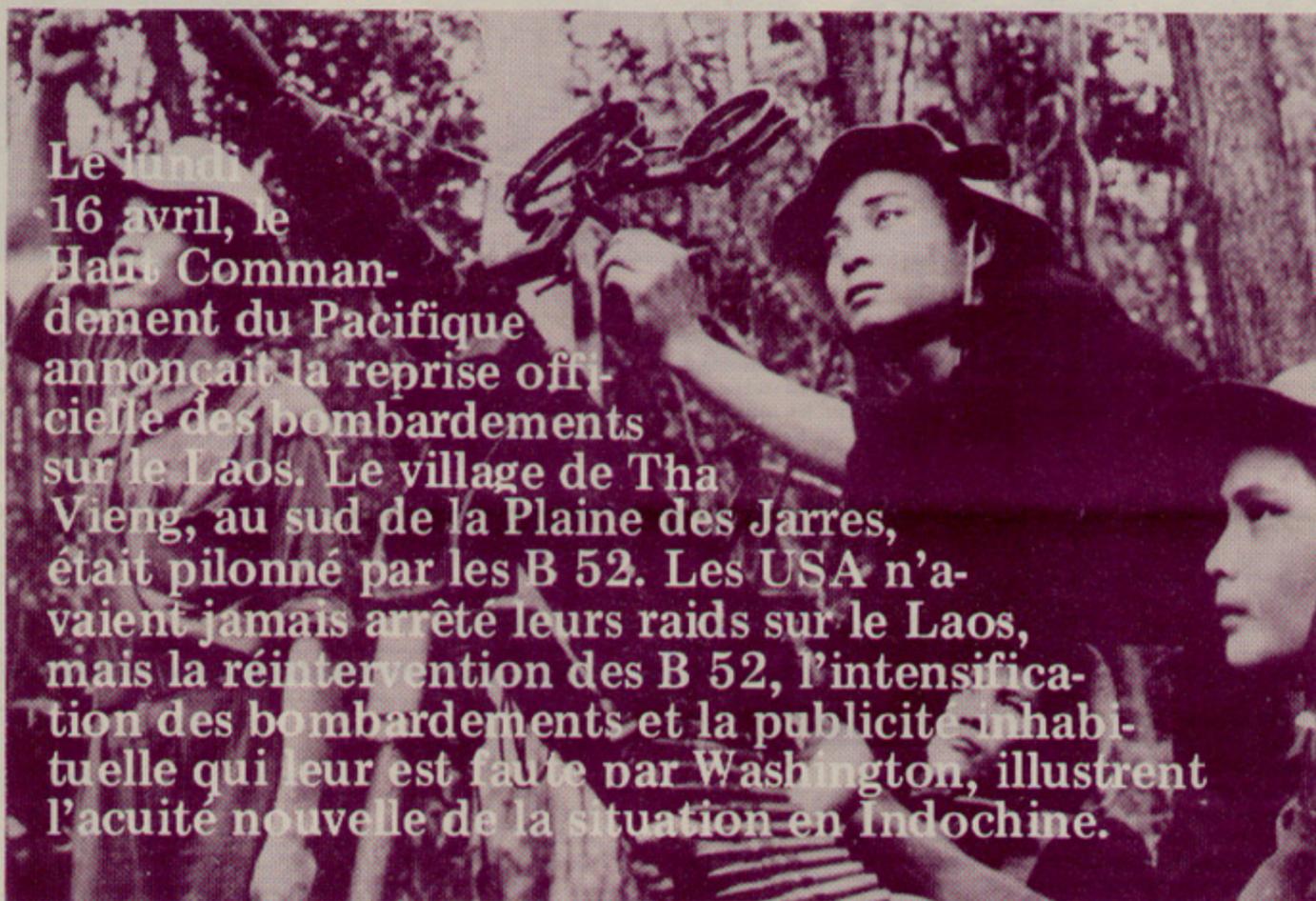
L'impérialisme n'est jamais en congé.

L'impérialisme américain et ses complices affectionnent les périodes de fêtes pour perpétrer leurs crimes et relancer leurs entreprises d'escalade. Pâques 1973 fera-t-il exception ? La réunion par Nixon de son Conseil National de Sécurité, la campagne d'intoxication sur le sort des pilotes US lorsqu'ils étaient détenus, le matraquage journalistique sur les « infiltrations nord-vietnamiennes », les voyages de Thieu, le retour de l'Indochine à la une des quotidiens pourraient en être le signe. Rappelons nous que le Pentagone et les fantoches ont toujours tâté le terrain avant de s'engager plus à fond. Les complices US au sein du CICS lui donnent un coup de main. Les scandaleuses déclarations du délégué canadien à propos de l'hélicoptère abattu loin de son plan de vol autorisé, les menaces des Indonésiens semblent bien concertées. Et si l'offensive victorieuses des FAPL du FUNK semble bien connaître de nouveaux développements, la façon dont Nixon dramatise la situation — certes difficile pour lui en ce secteur — est significative. La pénétration des rangers de Saïgon au Cambodge, avec une cascade de demi-démentis et de demi-confirmations, la reprise de bombardements massifs par B 52 sur le Laos, sont des provocations majeures qui pourraient bien en annoncer

d'autres plus graves encore. Les menaces de reprise des bombardements sur la RDVN se font plus précises. Pendant ce temps là, à Saïgon, Thieu ne libère pas les prisonniers politiques, en nie l'existence, en prépare toujours la liquidation. Les libertés démocratiques les plus élémentaires restent bafouées grossièrement, et dans le monde, des voix nombreuses s'élèvent pour protester, y compris à partir de secteurs ou d'organisations jusqu'ici restés silencieux. C'est le moment que choisit Pompidou pour renouer des relations diplomatiques complètes avec les fantoches, dans une pseudo symétrie avec l'élévation au rang d'ambassade de la délégation française à Hanoi. Mais par contre, le GRP, pourtant partie prenante de plein droit des accords du 27 janvier pour le Sud-Vietnam, n'est pas reconnu. Pas plus que le GRUNC. Le FSI a fait connaître sa protestation contre ce coup de main direct donné au dictateur sanglant de Saïgon.

Autant d'éléments qui fournissent leurs thèmes aux activités militantes de soutien. Le succès de la conférence internationale — unitaire — pour la libération des prisonniers politiques au Sud-Vietnam, la préparation de la manifestation européenne de Milan le 12 mai prochain, en sont des étapes importantes.

Pas de trêve dans le soutien !
Bas les pattes au Cambodge et au Laos !



Le lundi 16 avril, le Haut Commandement du Pacifique annonçait la reprise officielle des bombardements sur le Laos. Le village de Tha Vieng, au sud de la Plaine des Jarres, était pilonné par les B 52. Les USA n'avaient jamais arrêté leurs raids sur le Laos, mais la réintervention des B 52, l'intensification des bombardements et la publicité inhabituelle qui leur est faite par Washington, illustrent l'acuité nouvelle de la situation en Indochine.

Nixon-Thieu, go home !

Après s'être entretenu avec son patron, Nixon, Thieu a effectué un peu brillant tour d'Europe. A Rome, il a visité en hélicoptère — pour échapper aux réactions des militants italiens — le Pape. Celui-ci qui n'avait pas reçu personnellement les représentants du GRP a été soumis à une pression importante des milieux catholiques radicaux d'Italie. Du coup, dans le communiqué, Paul VI est obligé de reconnaître la réalité du maintien en détention de nombreux prisonniers au Sud-Vietnam. Furieux, Thieu improvise une conférence de presse, parle de propagande communiste et va tenter sa chance en République Fédérale Allemande. Mais là, aiguillonné par de violentes et significatives réactions militantes — occupation de l'hôtel de ville — inquiet de la pression des JUSOS au Congrès Social-Démocrate, Brandt fait grise mine au fantoche de Saïgon. « Il y a des gens qu'on préfère voir partir qu'arriver », fait-il dire — et Thieu qui espérait mieux politiquement, est obligé de se contenter de l'Ambassade que lui offre Pompidou. C'est malheureusement trop, mais c'est maigre pour un si grand déplacement.

Conférence Internationale pour la libération des prisonniers politiques du Sud-Vietnam

Réunie à l'instigation de la Communauté Vietnamienne de Paris, cette conférence a réuni près de 100 organisations nationales, internationales et locales, d'obédiences très diverses. Important succès : la présence du Comité International de la Croix Rouge de Genève, ainsi que celle de très nombreuses organisations catholiques françaises et internationales, jusqu'ici restées sur la réserve. Il y avait également le PC, la CGT et le Mouvement de la Paix, et aussi — car la non-exclusive était la règle stricte — la Ligue Communiste et le FSI, membres de plein droit. Après de nombreux témoignages, un programme d'action a été dressé — ouvert à tous — les initiatives du

FSI ont été largement mentionnées et la Manifestation Européenne de Milan le 12 mai invoquée. La résolution finale a dénoncé l'appareil concentrationnaire de Thieu, et exigé la libération des prisonniers et l'exercice des libertés démocratiques au Sud-Vietnam. Une délégation tentera, au nom de toutes les organisations signataires, d'enquêter au Sud-Vietnam. Les organisations de la Conférence continueront à coordonner les informations et l'activité des organisations participantes, dont le grand nombre et le caractère large prouvent les possibilités d'une action sans sectarisme et sans exclusives.

Nous l'avons toujours affirmé.



Photo Simonet

Un meeting parisien du FSI s'est déroulé le vendredi 6 avril au Palais de la Mutualité. Il a réuni environ 1200 militants, et ce malgré qu'il se soit tenu entre les mobilisations pour les manifestations du 2 et du 9 avril. Les interventions des camarades indochinois ont souligné l'urgence qu'il y avait à affirmer aujourd'hui encore notre solidarité à leur égard. Le camarade cambodgien, au nom du FUNK, a mis en lumière les importants progrès réalisés par la résistance cambodgienne, comme la gravité de l'escalade du génocide perpétré par Washington. Mme Pham Thi Minh,

pour le GRP, a d'abord tenu à réaffirmer la solidarité qui lie les trois peuples d'Indochine. Puis elle a rappelé l'ampleur de la victoire sanctionnée par la signature des accords du 27 janvier, avant de montrer concrètement comment le peuple vietnamien est prêt à poursuivre la lutte, et d'en appeler au maintien de la solidarité internationale. Me Pinet a ensuite apporté le salut du Comité des Juristes pour le Vietnam, un film du « Bread and Puppet Theater » a illustré les réalisations du théâtre militant, tandis que le film de Roger Pic montrait Hanoi au lendemain de la signature des accords.

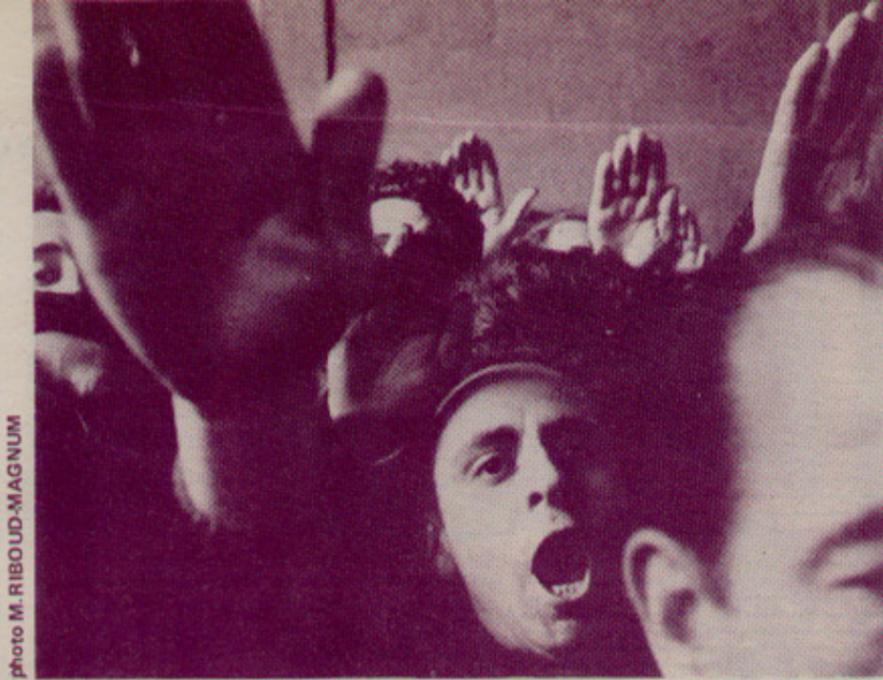


photo M. RIBOUD-MAGNUM

1969. La période de renouvellement des contrats entre les entreprises et les travailleurs donne lieu à une intense mobilisation ouvrière. On compte pour l'année 7 507 000 grévistes et 302 millions d'heures chômées ; ce sont les chiffres les plus élevés depuis la guerre. L'année se termine par l'automne chaud. Le 12 décembre, des bombes explosent à Milan et à Rome : 16 morts. Une machination policière cherche à rendre les groupes anarchistes responsables ; depuis tous les éléments concourent à prouver la culpabilité de commandos fascistes (1).

1972. Le renouvellement des contrats revient à l'ordre du jour. D'octobre à décembre, manifestations et grèves ouvrières se multiplient de nouveau. Le nombre d'heures chômées remonte à environ 115 millions pour



La plus importante mobilisation ouvrière depuis l'automne chaud

La plateforme des métallos qui avait été adoptée à Gênes comportait : augmentation égale pour tous de 20 000 lire (180 frs), réduction des 13 catégories existantes dans une grille unique ouvriers-employés, semaine de 38 heures, plus 50 heures par an, payées par le patron pour activités culturelles des travailleurs. Ni l'échelle mobile des salaires, ni celle des heures de travail ne figurent dans la plateforme.

Pourtant, l'énorme puissance ouvrière se déchaina. Car l'enjeu se situait bien au-delà de la plateforme, en particulier dans la défense des conquêtes de l'automne chaud. Dans certains secteurs, la participation aux grèves fut plus importante qu'en 69 ; même les employés, « oubliés » de la plateforme, rejoignirent le combat.

Ce renouvellement de contrats, à la différence des précédents survenait dans un contexte de stagnation, voire de récession économique. Le taux d'expansion est passé de 11 % pendant les années dites « japonaises » à environ 2 %. D'où l'acharnement du patronat à augmenter les cadences, régimenter les luttes, réduire l'absentéisme. La police attaque les piquets de grève, rentre dans les usines ; les patrons licencient pour manifestations internes à l'usine et lancent une campagne hystérique contre les « ouvriers responsables de la crise économique ». Les ouvriers ripostent par l'arrêt de la production, chassent les jaunes et les cheffillons des ateliers. Chez FIAT qui redevient le centre réel de la lutte politique, des dizaines de milliers d'OS, suivis par les plus qualifiés, ralentissent à leur gré les cadences.

Le 21 octobre, les métallurgistes se rendaient par trains spéciaux et bateaux à Reggio-de-Calabre, fief du MSI (36 % aux élections) pour manifester leur solidarité avec les chômeurs du Sud et réclamer l'industrialisation du Mezzogiorno. En décembre 72, début 73, ce sont plusieurs centaines de milliers de métallos qui manifestent, à Milan, après avoir réquisitionné des trains entiers pour s'y rendre.

Dans les usines, les formes de lutte s'organisent. Des cortèges parcourent les ateliers, des piquets s'organisent. La base de-

mande souvent l'adoption de grèves articulées, de grèves « en damier », de « grèves hoquet », jugées plus incisives et efficaces. Il s'agit de mettre en grève un secteur réduit de l'usine qui bloque la production ; les autres secteurs ne font pas grève mais s'arrêtent pour raisons techniques. Cette forme de grève a l'avantage de réduire au maximum les pertes de salaires pour les ouvriers ; dans certains cas les non-grévistes partagent leur salaire avec les grévistes.

Malgré cette extraordinaire combativité ouvrière, l'accord métallurgie dans le secteur privé n'a donné que des résultats limités : semaine de 40 heures pour la catégorie, et de 39 pour la sidérurgie (la plateforme demandait 38 heures) et une augmentation égale de 18 000 lire au lieu de 20 000.

Mais la bourgeoisie sent que le péril va bien au-delà de la signature des contrats.



attentat fasciste contre les éditions Savelli

Dans la nuit du 28 au 29 mars, le local des éditions de gauche Savelli, à Rome, était victime d'un attentat à la bombe : 25 millions de francs de dégâts.

L'attentat fait suite à une série d'intimidations et d'attaques du local ainsi qu'à un procès au cours duquel l'éditeur Savelli fut condamné, en février dernier, pour diffamation à l'encontre du leader fasciste Giorgio Almirante.

Les anti-fascistes italiens sauront répliquer à cette nouvelle escalade de la terreur comme ils l'ont déjà fait lors de l'affaire Valpreda et dans les nombreux affrontements avec les manifestants d'extrême-droite du MSI.



l'année. On dénombre, dans la seule métallurgie, 30 943 délégués d'ateliers, syndiqués ou non, élus chacun par 30 à 60 de leurs camarades ; et 2556 conseils de délégués au niveau de l'usine dans 42 seulement des 70 provinces où la métallurgie est implantée. La mobilisation se poursuit début 73. Le 12 avril un policier est tué pendant une manifestation du mouvement néo-fasciste MSI ; le 16 avril, la maison de Mattéi, responsable du MSI à Rome est incendiée, deux de ses fils meurent.

Il ne s'agit pas de coïncidences, mais de deux batailles importantes dans l'affrontement de classe qui se développe en Italie.

(1) Lire : L'Etat massacre, contre-enquête militante sur les attentats de Rome et Milan, édition italienne Savelli, édition française Champ Libre.

« LA STRATEGIE DE TENSION »

« Il suffirait ces jours-ci, que quelques policiers soient tués au cours d'une manifestation de rue, et que des armes à feu apparaissent parmi les manifestants : la situation pourrait se précipiter en quelques heures. Il appartiendrait au gouvernement et au chef de l'Etat de déclarer l'Etat d'urgence ». C'est ce que déclarait en juillet 69 un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur à l'hebdomadaire Panorama.

Cette année là, avant les attentats du 12 décembre, il y a eu 145 attentats : 12 par mois, un tous les trois jours ; et le chiffre est inférieur à la réalité. 96 de ces attentats sont officiellement reconnus comme fascistes par leur objectif ou leur signature. Bien d'autres le sont, plus discrètement.

Aujourd'hui comme hier, ces actions participent de la « stratégie de tension » développée par les fascistes du MSI en collaboration étroite avec certains secteurs de la police, de l'armée, et de l'appareil judiciaire. Le climat de désordre et d'insécurité profite directement à la grande bourgeoisie et renforce les prérogatives de l'appareil d'Etat qui s'érige en « arbitre entre les extrêmes ». Certains secteurs de la bourgeoisie misent même sur les deux tableaux. Dans l'immédiat les provocations fascistes lui servent à effrayer l'électorat, à fournir les prétextes nécessaires au renforcement de l'appareil répressif. Mais au cas où le système parlementaire traditionnel, en crise chronique, n'y suffirait plus, des contacts étroits sont tissés, au niveau des états-majors, avec la Grèce des colonels qui soutient à peine discrètement les groupes fascistes italiens. On se souvient qu'il y a quelques années la presse anglaise avait dévoilé des projets de coups d'Etat tramés entre les colonels grecs et certaines fractions de l'Etat-major italien.

D'ailleurs, derrière les fascistes italiens, comme derrière les colonels grecs, on retrouve les dollars de la CIA. La centrale de financement des néo-fascistes italiens est la Continental Illinois Bank dont le président, David Kennedy, est conseiller au trésor de l'administration Nixon. Le même Nixon a utilisé dans son état-major de campagne présidentielle le député MSI Luigi Turchi notamment pour les meetings et conférences à l'intention de la communauté italienne aux USA. Enfin, rappelons que dès 62, le ministère de la défense américaine mettait en place le plan Camelot pour étudier les méthodes de contre insurrection à partir d'une dizaine de pays étrangers choisis en fonction des probabilités de développements révolutionnaires ; parmi ces dix pays, la Grèce, l'Italie, la France...

Les provocations fascistes, marche pied pour l'Etat fort.

Devant ses difficultés économiques, face à une classe ouvrière puissante, mal contrôlée par les bureaucraties syndicales et réformistes, la bourgeoisie italienne aurait besoin d'un Etat fort et énergique. Mais elle redoute que l'instauration d'un tel Etat ne soit l'occasion d'un affrontement de classe violent à l'issue indéfinie.

La lutte contre le désordre sert de prétexte à la mise en place plus graduelle et discrète d'un véritable arsenal répressif. Le cabinet Andreotti, mis 11 fois consécutives en minorité au Parlement, a approuvé une loi autorisant la police à arrêter toute personne qui « par son comportement laisserait présumer qu'elle est en état de commettre des délits punissables ». Cela revient à reconnaître le délit d'intention et à donner un blanc-seing à l'arbitraire policier, de même nature que les lois anti-casseurs et la loi dite « sur les libertés individuelles » en France.

Le MSI est ouvertement responsable des manifestations du 12 avril à Milan. Après l'incendie de la maison de Mattei, l'arrestation d'un militant du groupe Pouvoir Ouvrier. Cette symétrie sert le pouvoir. N'oublions pas qu'après les attentats de Milan en 69, Valpreda, militant anarchiste, avait été arrêté promptement, alors que de toute évidence la suite des événements a prouvé le rôle des groupes fascistes dans cette affaire.

Au cas où l'incendie de la maison Mattei serait le fait d'un groupe révolutionnaire, il s'agirait d'un acte erroné qui s'attaque à la famille d'un responsable fasciste au lieu de s'attaquer directement à ce responsable ou aux bureaux de son organisation. Qu'ils soient victimes d'une machination policière, ou de leur propre confusion, les militants révolutionnaires victimes de la répression seront défendus contre la bourgeoisie, première responsable du climat de terreur. Les partis réformistes du mouvement ouvrier, coupables par leur passivité, de l'isolement et peut-être de l'incohérence de certains groupes révolutionnaires dans leur lutte anti-fasciste, devront rendre des comptes. Enfin ces groupes eux-mêmes, dont les événements de 69 avaient déjà montré la perméabilité à l'infiltration policière ou fasciste, devront tirer les leçons.

Seule la riposte ouvrière résolue, massive et unitaire, pourra tenir en échec la collusion entre les néo-fascistes et l'appareil d'Etat, et balayer les machinations que la bourgeoisie oppose à la poussée révolutionnaire des travailleurs. En répondant énergiquement aux agressions fascistes, les militants d'avant-garde montreront la voie de cette riposte.

D.B. 18.4.73.

**On demande du pain
on nous répond avec des balles**

**¡pedimos
pan,
nos
responden
con
balas!**



Le mardi 3 avril, un gréviste était tué par la police sur le chantier d'une centrale thermique à San Adrian de Besos, dans la banlieue nord-est de Barcelone. Les travailleurs en grève pour une augmentation de salaire avaient accueilli la police à coups de pierres et projectiles divers. Après ce nouvel assassinat, la riposte a éclaté dans plusieurs villes, à Madrid, à St Jacques de Compostelle... Et surtout dans toute la région de Barcelone qui a connu une mobilisation générale !

La lutte des travailleurs de FECSA avait été préparée par une commission ouvrière combative qui s'est située en marge des cadres légaux (conventions et délégués), qui s'est opposée à la négociation stérile voulue par le patronat et le syndicat phalangiste officiel CNS, qui a réuni une Assemblée Générale des travailleurs pour discuter des actions à mener et élire démocratiquement en son sein un comité chargé de mettre en pratique les décisions.

Cette préparation combative de la lutte a créé les conditions propres à la magnifique riposte qui fut organisée par la suite.

Les travailleurs de FECSA montrèrent qu'ils avaient assimilé les leçons des grands combats ouvriers survenus depuis le Conseil de Guerre de Burgos, en décembre 70, au Ferrol et à Vigo notamment. Ils forcèrent les portes fermées du chantier, se défendirent contre l'attaque de la police, parvinrent même à la faire reculer. Ils s'organisèrent en piquets d'extension de la lutte, et parcoururent San Adrian en appelant à la solidarité contre la répression franquiste qui venait d'assassiner Manuel Fernandez Marquez et de blesser gravement Serafin Villegas. L'exemple du Ferrol, où les ouvriers du chantier naval de la Bazan avaient mis la ville sur le pied de guerre, gagne San Adrian. La solidarité embrasse aussitôt les usines, les chantiers, la rue, la population entière !

Mais le faubourg de San Adrian n'était pas seul à avoir assimilé les leçons de Burgos et du Ferrol, de Barcelone même où à l'automne 71, 100 000 travailleurs s'étaient mobilisés pour soutenir ceux de la SEAT.

C'est grâce à ces leçons que la riposte à l'assassinat de Manuel Fernandez fut aussi prompt, générale et combative. Le mardi 3 avril, jour même de l'assassinat, une première manifestation étudiante eut lieu l'après-midi contre les bureaux de la FECSA, plaza Cataluna. Le soir, nouvelles manifestations d'étudiants et enseignants, débrayages à la SEAT, grève des cours du soir à l'Institut de Cornella. Le lendemain, la solidarité est déjà générale. A Barcelone, débrayages dans les principales entreprises

(SEAT, Pegosa, Hispano Olivetti, Josa...), manifestations aux funérailles de Manuel Fernandez, assemblées massives à l'université, multiplication de meetings et manifestations, certaines très massives, comme celle de trois mille universitaires dans Paséo de Gracia. La solidarité s'étendit aussi aux entreprises du quartier de Bas Llobregat (Siemens, Laforse, Pirelli), aux instituts. Les villes de l'agglomération de la lointaine banlieue se mirent en branle : Badalona, Sabadell, Tarrasa...

La mobilisation massive, les jours suivants, d'un grand nombre de villes et villages de la ceinture industrielle de Barcelone, constitue un fait marquant. Dans certains cas (Molins de Rey, Prat, Cornella), les étudiants ont joué un rôle moteur dans l'extension du soutien, semblable à celui qu'ils avaient joué dans les communes de Guipuzcoa pendant le conseil de guerre de Burgos. La grève qui paralysa Sardanyola la conquête de la rue par une manifestation de 8 000 personnes qui affrontèrent la police, constitue sans doute le point culminant du mouvement de solidarité dans les villes et villages de la ceinture.

Finalement, un appel à la grève générale a été tardivement lancé par les organisations ouvrières pour le 11 avril. Le pouvoir manifeste une profonde inquiétude devant cette nouvelle vague de luttes. Ainsi la fermeture de l'Université de Barcelone a été prolongée jusqu'au 4 mai pour tenter de démobiliser les étudiants. Il est vrai que la lutte risque de rebondir dans les universités : un étudiant, arrêté par la police à l'occasion d'un badigeonnage sur les murs, a été tabassé sauvagement et hospitalisé dans un état désespéré.

Une nouvelle fois, le prolétariat catalan a fait la preuve d'un exemplaire réflexe de solidarité de classe. Une nouvelle fois, la lutte a pris une dimension nationale. Face aux agressions multipliées de la police franquiste, il apparaît de plus en plus nécessaire de transformer la résistance spontanée en auto-défense ouvrière organisée. Cette idée fait son chemin.

Bas les pattes devant les révolutionnaires basques

Avec ou sans Debré, le petit commerce des armes marche bien entre la France et l'Espagne.

On comprend le zèle déployé par les sbires de Marcellin pour emprisonner les camarades basques accusés d'appartenir à ETA, lorsqu'on sait que le régime de Pompidou est l'un des principaux fournisseurs des bourreaux franquistes.

Le 11 avril, le général Fernandez de Cordoba y Zibaru, chef d'état major de l'armée de terre espagnole, a visité, en compagnie du général d'armée de Boissieu l'arsenal de Roanne. Il en a profité pour

assister à une démonstration de l'hélicoptère léger Gazelle appelé à prendre le relais des « Alouettes ». Par ailleurs, la mise en place de la co-fabrication du char AMX-30 se poursuit activement depuis que le gouvernement espagnol en a commandé 19 exemplaires.

Pendant ce temps les 6 camarades réfugiés politiques basques arrêtés les 4 et 6 avril à Bayonne et Orthez sont emprisonnés.

Dés maintenant, les militants doivent préparer, organiser une campagne démocratique puissante pour leur défense et leur libération.



Je désire prendre contact avec la Ligue Communiste

NOM.....

ADRESSE.....

Age.....Profession.....

Lieu de travail (facultatif).....

rouge

10, imp. Guéméné - Paris 4 -
téléphone 272 88 96 ou 272 68 82
CCP 25 043 88 - paris

Directeur de la publication
Henri Weber

Secrétariat de rédaction
Philippe Beauchamp, Daniel
Bensaïd, Alain Clément, Ber-
trand l'Helgouach, Joseph
Krasny, Alain Krivine, Michel
Lenoir, Philippe Sabathé,
Christiane Tillier.

Les articles signés n'engagent
pas nécessairement le point
de vue de l'organisation.

tarif des abonnements

pour	la france		l'étranger	
	sous pli	ouvert	fermé	ouvert
un an	90	150	110	180
six mois	45	75	55	90

par avion: écrire à ROUGE
Seules les demandes d'abonnement
accompagnées de leur règlement im-
médiat sont prises en considération.
Pour tout changement d'adresse, join-
dre 1fr.50 et la dernière bande.

Impression : SAIE Moriamé
61, faubourg Poissonnière - Paris (9)

soutenez Rouge, abonnez-vous !

Je désire m'abonner à Rouge

NOM.....

ADRESSE.....

Abonnement choisi.....